

LA CLEF
DU CABINET
DES PRINCES
DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique sur
les matières du tems.

Contenant aussi des Pièces sur l'Agriculture,

TOME CXLVIII.

Juillet 1762.



A LUXEMBOURG,

Chez l'Héritière d'ANDRÉ CHEVALIER, vivant
Imprimeur de Sa Maj. l'Impératrice-Reine.

M. DCC. LXII.

*Avec Privilège de Sa Maj. Imp. & Approbation
du Commissaire Examineur,*

AVIS AU PUBLIC.

CE Journal paroitra, comme de coutume, régulièrement au commencement de chaque mois. On ne négligera également rien pour continuer à le rendre le plus curieux & le plus intéressant qu'il sera possible. Pour cela on invite les Savans à vouloir bien nous communiquer les ouvrages qu'ils croiront pouvoir plaire au Public. Ils sont priés d'adresser leurs Lettres & Paquets (francs de port) à l'Héritière de feu le Sr. Chevalier, qui a seul le fond de cet Ouvrage mensal depuis son origine, & le vend complet & par mois séparés.

On trouve aussi chez la même Héritière, outre ses impressions; un grand assortiment de Livres de tous Pays. Elle débite plusieurs Journaux Historiques, Politiques & Littéraires, entre autres, Mémoires des Arts & des Sciences de Trévoux : Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, par le Père Nicéron, Barnabite, à présent 44 vol. : Journal littéraire imprimé à La Haye depuis la Paix d'Utrecht, 24 volumes en 42 parties, & continué : Bibliothèque Italique, ou Histoire Littéraire de l'Italie, 18 vol. : & Lettres sérieuses & badines sur les Ouvrages des Savans, par Mr. de Beaumarchais, à présent en 12 Tomes 27 parties in 8°. nouv. édit. revûe par Mr. de Casumat 1740. Ce dernier Journal est extrêmement curieux; ladite Héritière le vend par corps complets & par volumes séparés. Il en paroît, aussi-bien que de la Bibliothèque Italique, & des Mémoires du P. Nicéron, un volume tous les trois mois, de même que de la Bibliothèque raisonnée, qui contient à présent 34 tomes en deux parties chacun; & de la Bibliothèque Germanique, à présent 45 Volumes.



LA CLEF
DU CABINET
DES
PRINCES DE L'EUROPE ;

Ou Recueil Historique & Politique
sur les matières du tems.

JUILLET 1762.

ARTICLE PREMIER.

*Contenant la suite & la fin de la seconde Partie
de la Méthode d'arroser les Prez.*

Troisième regle. Plus un Pré aura de pente, plus les eaux doivent y couler avec lenteur; car plus un Pré aura de pente, & plus la chute de l'eau en sera rapide; en sorte qu'en remplissant trop les rigoles d'où l'eau-débordera avec force, son cours impétueux privera les racines des plantes de cette terre meuble & fertile qui leur sert de nourriture. Je conseillerai en ce cas de faire creuser beaucoup de petites rigoles qui distribuèrent les eaux également & modérément par tout; car plus les eaux couleront en petite quantité, plus elles seront distribuées, d'autant plutôt elles perdront leur activité.

La Clef du Cabinet

Quatrième règle. Comme les grands canaux se vident selon la pente des Prez, & que la chute de l'eau y est extrêmement forte, ils se creuseront & feront endommagés en peu de tems, en sorte qu'il sera nécessaire de les renouveler assez fréquemment, à moins qu'on ne les pavé de cailloux liés de mortier.

J'observe enfin que si ces Prez ont un sol argileux sous lequel se trouve un lit de gravier, comme cela arrive souvent, il seroit dangereux de les égayer. Quand l'eau amollit trop ce sol argileux, il se sépare de la couche inférieure, en sorte qu'une grande partie sera entraînée par l'eau, & il n'y restera qu'une couche de gravier : il arrive souvent de ces fortes d'éboulemens dans les grandes inondations.

On peut encore considérer la position des Prez relativement à l'élévation & à la situation enfoncée de leur sol. J'appelle des Prez élevés ceux qui ont encore un autre terrain au-dessous d'eux, quand même ils ne seroient pas situés sur les hauteurs de quelques colines ou d'une montagne. J'entends au contraire par des Prez bas ceux qui sont aux pieds des montagnes, au bord d'un ruisseau ou d'un lac, en sorte qu'ils n'ont aucun terrain au-dessous d'eux. Il y a peu de chose à remarquer sur ces deux positions, si non que les Prez situés dans les parties inférieures sont souvent si humides qu'ils n'ont besoin d'aucun égayage; l'humidité des parties supérieures se retire dans les inférieures & y entretient une constante fertilité; les égayages leur seroient nuisibles, en ce qu'ils les humecteroient trop : on trouve dans notre pays quantité de Prez de cette espèce. J'ai déjà parlé des Prez de nos montagnards, & ceux qui sont situés au pied de la montagne appelée la Côte, sont de la même espèce; on ne les égaye jamais, ils donnent cependant beaucoup de foin; il y en a même qui sont si humides, qu'ils tiennent un peu du marais; leur sol argileux qui retient facilement l'eau y contribué sans doute. On trouve aussi de semblables Prez au pied du Jurat, montagne appelée Leber, au-dessus de Soleure près de l'Aare, entre Gränchen, Bettlach, Seltzsch & Altenrig.

Altenrig, & dont une partie appartient à des sujets du Canton de Berne. Autant que je m'en souviens, on n'arrose jamais ces Prez, & ils sont cependant assez fertiles. Je pourrois encore citer d'autres exemples; mais comme il ne s'agit pas ici d'appuyer des regles bien importantes, ou en grand nombre, ceux que je viens d'alléguer pourront nous suffir.

La position des Prez peut encore être considérée relativement à l'égalité ou à l'inégalité du terrain. Il y en a de très-raboteux, en sorte qu'on y rencontre tantôt une élévation, tantôt un enfoncement; il est difficile de diriger les égayages sur de pareilles Prez: j'indiquerai cependant quelques regles générales qu'on doit suivre à cet égard. Comme ces Prez diffèrent à l'infini, on doit s'en remettre à la prudence de l'Oeconome; tout ce qu'on en peut dire se réduit aux remarques suivantes. 1°. On doit chercher, autant qu'il sera possible, de placer les canaux sur les hauteurs, en sorte que leur longueur embrasse toute l'étendue du Pré, pour que l'eau puisse se répandre par les deux bords des canaux sur les deux pentes du terrain. Si un côté de la coline est trop étendu, & que l'eau ait trop de chemin à faire pour aller jusques au premier enfoncement, il faudra en ce cas y faire creuser encore un ou plusieurs canaux, pour que chacun d'eux n'arrose qu'une partie de cette hauteur.

Il faut en second lieu faire quelquefois creuser des canaux de décharge dans les enfoncemens, pour que l'eau ne s'y arrête pas. Un tel canal conduira l'eau qu'il reçoit sur une autre hauteur plus basse que les précédentes, & que l'enfoncement qui est entre deux; en sorte qu'il puisse servir de canal de décharge & de canal d'égayage. On trouve souvent dans les Prez de petits enfoncemens qui sont environnés de plusieurs hauteurs, de façon qu'on ne sauroit donner une sortie à l'eau; il croîtra à la vérité très-peu d'herbes dans le milieu de ces enfoncemens, parce que la trop grande humidité la fait périr; mais on doit souvent négliger une petite perte, quand on peut s'en dédommager ailleurs, si à cause de ces fonds bas on négligeoit d'arroser les hauteurs des environs la perte seroit beaucoup plus considérable. J'ai vû des Oeconomes soigneux éta-

blir d'une hauteur à l'autre, ou d'un ruisseau à une hauteur, par tout en un mot où la nécessité de donner cours à l'eau l'exigeoit, des digues, & y construire de grands canaux dans les cas où ils ne pouvoient conduire autrement les eaux ni les répandre sur les Prez. D'autres Oeconomés font raser ou abaisser ces élévations, pour pouvoir y faire courir les eaux; mais il s'agira alors d'examiner attentivement si l'utilité qui peut en revenir, l'emporte sur les peines & les dépenses.

On trouve encore des Prez si plats que les eaux n'y ont aucun cours, de façon qu'elles y croupissent; ce qui est contraire à la quatrième règle générale que j'ai posée dans la première partie de mon discours.

Les eaux peuvent s'écouler assez rapidement dans un fossé étroit, quoique leur chute soit assez foible; mais répandues sur les Prez elles ne s'écouleront pas si vite, lors même qu'elles ont une égale chute; au contraire elles s'y arrêteront. De tels Prez demandent le secours de l'art. C'est ce qu'on pourra exécuter de la manière suivante. On partagera la Prairie selon l'étendue du ruisseau ou du grand canal, en différentes portions égales; chacune de ces portions aura environ trente pas ou 80 pieds de largeur; leur longueur est arbitraire; chacune de ces portions sera subdivisée en deux autres parties; ces dernières auront 15 pas ou 40 pieds de largeur, après quoi on fera passer la charrue sur chaque partie principale, mais de façon que les mottes que la charrue fait lever, tombent dans une des demi parties à la droite & dans l'autre à la gauche, & qu'elles se réunissent au milieu de la partie principale, qui a été partagée en deux portions égales. Quand on aura répété cet ouvrage à diverses fois, il s'élèvera peu à peu dans le milieu de chaque partie principale une espèce de hauteur ou de dos d'âne, & on découvrira aux deux côtés un certain enfoncement. On établira ensuite une large rigole ou canal sur toute la longueur de cette élévation, l'eau se répandra sur ses deux bords d'où elle tombera sur les deux côtés, & dirigera son cours vers le bas de ce terrain. Quant à cette partie basse, on y creusera un canal de décharge, autant que la nature du terrain

rein le demandera, & tout le gazon qu'on levera dans les divers canaux ou rigoles, sera employé à en élever les bords des rigoles, afin que le creusage en soit d'autant moins profond. Un tel terrain qu'on a ainsi élevé au milieu par le secours de l'art, est appellé dans quelques endroits dos d'âne. S'il arrivoit que ces dos d'âne s'affaïssent peu à peu & que les terrains bas qui se trouvent entre ces élévations se remplissent, ce qui est fort rare, sur-tout quand on y creuse des canaux de décharge, il faudra alors renouveler les ouvrages que je viens d'indiquer. On en tirera toujours quelque utilité en y semant des grains.

On peut enfin considérer la position des Prez par rapport aux Prez voisins. Il s'en trouve qui n'ont d'autre eau que celle qui a déjà été répandue sur d'autres Prez plus élevés, nos Oeconomés l'appellent Egout; il y a quelques précautions à prendre dans l'égayage de ces Prez. Quand l'eau a été lâchée en Été sur le sol réchauffé des Prez supérieurs, elle sera très-chaude dans cette saison & très-froide en hiver; enforte qu'il s'enfuit qu'on ne doit se servir d'un tel égout principalement qu'au Printemps & en Automne, parce qu'il aura alors un degré modéré de chaleur comme le sol sur lequel il a couru: cette eau pourroit facilement geler en hiver & en été elle seroit très-nuisible à l'herbe, à cause de sa trop grande chaleur.

Il me reste encore à traiter dans mon discours de la différente qualité des eaux, & à remplir la dernière partie de la question proposée; savoir comment on doit conduire les égayages selon les diverses propriétés de ces eaux. Personne, je pense, ne s'attendra à un traité complet de Physique sur la nature des eaux. Les Oeconomés n'en tireroient aucune lumière pour la direction de leurs égayages, supposé même que je prouvassé par de solides raisonnemens que l'eau est composée de petits globules qu'on ne sauroit découvrir avec le meilleur microscope; que ces globules sont durs, que les intervalles qui s'y trouvent sont remplis d'air & d'autres matières, &c. La différence que les Chymistes mettent entre une eau douce & une eau crüe ne peut pas non plus avoir lieu ici. Ils appellent eau douce & molle

molle ou moëlleuse celle qui dissout & amollit d'abord le savon de Venise, & qui ne change pas de couleur quand on la mêle avec les sels alkalis comme le sel de perle & l'huile de tartre p. d. mais qui restera claire; ils lui attribuent plusieurs parties huileuses; parce qu'elle se corrompt en peu de tems. L'eau la plus douce est celle de pluye. Ils appellent au contraire eau dure ou cruë celle qui ne dissout pas le savon de Venise, mais qui en reste séparée & s'attache seulement à sa superficie. Selon eux, elle se trouble & prend la couleur de lait quand on la mêle avec les sels alkalis, & l'huile de tartre p. d. elle résiste aussi à la corruption. Dans la premiere espèce les pois & la viande s'amollissent d'abord, mais la chair des poissons reste long-tems dure. Le contraire arrive dans la seconde espèce, & l'on a beaucoup de peine d'y faire cuire les pois. On se tromperoit de croire qu'il n'y ait que les eaux douces ou savonneuses qui soient propres aux arrosemens. J'ai fait différentes expériences sur des eaux de diverses qualités, & j'ai trouvé que les divers degrés de ce qu'on appelle dureté, par rapport aux eaux, ont peu d'influence sur le succès des arrosemens. Je pris d'une eau de source excellente, qui faisoit le meilleur effet sur les Prez qu'elle arrosoit; j'y jetai quelques gouttes d'huile de tartre p. d. Elle prit d'abord une couleur de lait & avoit acquis par-là un certain degré de dureté, ou de rudesse. Je fis la même expérience sur une autre espèce d'eau, qui charioit une si grande quantité de tuf, que les tuyaux s'en remplissoient dans le cours de quelques années, & qui assurément est de la moindre qualité pour les arrosemens. Elle n'avoit pas cependant acquis autant de rudesse que la précédente. On voit par-là qu'il importe peu aux arrosemens, que les eaux soient dures à un certain point. Le Docteur Home a remarqué, d'après plusieurs expériences, que les plantes arrosées avec des eaux de cette espèce prospéroient tout aussi bien que celles qui l'étoient avec des eaux molles ou savonneuses. J'employerai donc une autre méthode, en donnant une description exacte des diverses espèces d'eau qui se trouvent dans ma Patrie, en les désignant par des caractères que chacun puisse aisément reconnoître; & je

remar-

des Princes &c. Juillet 1762. 9

remarquerai à l'égard de chaque espèce d'eau de quelle manière on doit en user pour l'arrosement des Prez.

La première & la meilleure de toutes est l'eau pure & grassée de source, soit qu'elle coule naturellement sur terre, soit qu'elle ait été découverte & rendue coulante par le creusage. On trouve de cette eau dans notre Patrie, non-seulement des sources propres à établir des fontaines, mais aussi assez fréquemment un ruisseau jaillissant de la terre, ou formé par le concours de diverses sources qui viennent se réunir. Les caractères extérieurs des meilleures eaux de source sont les suivans. 1°. On trouve, surtout près de l'endroit d'où elle sort, une certaine matière d'un verd clair qui ne ressemble pas mal à la mauvaise foye cardée. Je ne doute pas que ces filamens ne soient de vraies plantes. Ils paident ordinairement aux pierres qui se trouvent sur ce terrain, & sont environ d'une aune de long; nos gens du pays les appellent les uns du limon, les autres de la foye, ce qui fait qu'on appelle l'eau qui charie ces filamens, de l'eau de foye. On doit cependant prendre garde à ne pas confondre ce limon avec une autre espèce qui y a quelque rapport. J'en ai vû souvent dans des ruisseaux, dont l'eau n'étoit pas de cette première bonté, qui en diffère à quelques égards. La première est d'un verd clair, lorsqu'elle a senti l'ardeur du Soleil, elle perd sa couleur naturelle & devient blanchâtre; la dernière est d'un verd foncé, & devient jaunâtre ou d'un brun obscur en se séchant; elle est beaucoup plus courte & plus rude au toucher, par la grossièreté de ses filamens.

Le second caractère d'une bonne source est une matière brune, gluante, ressemblante à du foye crud, qui s'attache au gravier qui se trouve dans l'eau; ce qui fait que les Payfans l'appellent eau de foye. Je crois que la foye se forme sur les mêmes pierres sur lesquelles on avoit trouvé d'abord le foye. Tous nos Payfans prétendent que les eaux dans lesquelles les pierres se noircissent sont d'une très-bonne qualité; c'est-à-dire, lorsque ces pierres sont enduites d'une matière noire, qui donnent le nom à cette eau.

Le

Le troisième indice d'une bonne eau est le cresson & la berle qui y croissent. On trouve souvent aussi au bord des ruisseaux des fleurs appellées soucy : on appelle ces eaux, eaux de cresson ; c'est à quoi se réduisent à peu près tous les indices d'une bonne source. On est heureux de pouvoir arroser ses Prez par de telles eaux ; & il faudroit être bien mal adroit pour n'en pas tirer avantage, sur-tout si l'on peut prendre l'eau près de sa source. Je dirai ici en passant avec quelle surprise je vis l'économie des habitans de Gurtzelen, qui laissoient passer sans en faire usage un ruisseau d'une bonne qualité à côté d'un terrain qu'ils auroient pu arroser, & qu'ils préféreroient de laisser en pâturage, parce que c'étoit un bien commun.

On peut employer ces eaux de source à égayer les Prez durant toute l'année sans aucun danger, pourvu que le terrain y soit propre. J'ai dit ci-dessus que j'examinerois avec plus de soin, si l'on doit égayer les Prez en hiver ou non. On peut le faire avec cette eau sans aucun inconvénient ; on le fait même avec un profit considérable à Zoffinguen & en d'autres lieux. Cette eau n'essuye que de très-petites variations dans son degré de chaud ou de froid. J'ai fait l'épreuve d'une telle source le 26. Mai de cette année, tems auquel la terre n'étoit pas encore réchauffée par une chaleur de longue durée. Le degré de sa chaleur étoit selon le Thermometre de au huitième & demi au-dessus de la congélation : le 5. Juillet au soir la chaleur étant excessive, celle de l'eau se trouva au neuvième & un quart. Je voulus encore savoir si sa chaleur auroit beaucoup augmenté vers la fin du même Eté, tems auquel le sol étoit extrêmement réchauffé ; cependant le 23. Août malgré la grande chaleur elle avoit à peine monté jusqu'au dixième degré. On voit par-là que ces eaux sont sujettes à de très-petites variations pour leur degré de chaleur ou de froid. Par cette raison elles ne gèlent jamais en hiver près de leur source, comme le prouve l'expérience ; & supposé qu'elles gèlassent, elles remédieroient par elles-mêmes à cet inconvénient. On les lâche en tout tems sur les Prez, ce qui fait fondre peu-à-peu la glace ; & bien loin de nuire aux plantes, elles leur sont salutaires, tandis

tandis que ces plantes auroient souffert si la glace avoit été fondue par la chaleur du Soleil. Je dois ici remarquer en passant, que cette regle peut être appliquée à toutes sortes d'eaux, je veux dire celle de ne jamais laisser fondre la glace par la chaleur du Soleil; mais de procurer cette fonte par l'égayage au défaut d'une pluye chaude.

On pourra aussi, s'il est nécessaire, se servir de cette eau pour l'arrosement pendant les grandes chaleurs, puisqu'elle conserve toujours sa fraîcheur, elle donnera aux plantes un rafraichissement salutaire. Ainsi on pourra en user presque pendant tout le cours de l'année.

Il y aura seulement quelques exceptions à faire sur l'emploi de cette eau, lorsqu'elle se trouve trop loin de sa source, & qu'elle a eu cours en d'autres Prez. Plus cette eau s'en trouve éloignée, plus elle sera sujette aux variations causées par les saisons; parce qu'elle prendra le degré de froid & de chaud, de l'air & du sol qu'elle a parconru. J'ai trouvé le 5. Juillet de la même année, que la chaleur des eaux d'un ruisseau venant d'une bonne source avoit augmenté de cinq degrés du matin au soir, & cela parce que l'endroit où je fis l'épreuve étoit éloigné de deux lieues de la source primitive du ruisseau. Ces eaux par la même raison seront très-froides en hiver, enforte qu'elles geleront par les froids extraordinaires, ce qui n'arrive pas près de la source. On pourra à la vérité rafraichir un ruisseau en y faisant entrer de nouvelles eaux. Le même ruisseau, dont j'ai parlé, étoit le même jour au-dessous de quelques sources qui s'y jettent, de sept degrés plus froid, & par-là il devenoit plus utile dans cet endroit que dans sa partie supérieure; enforte qu'il reprenoit à peu près sa première qualité.

Une seconde espèce d'eau que nous trouvons dans notre Patrie, est celle d'une fontaine qui a été tirée d'un lieu marécageux par des coulisses couvertes & réunie dans un canal. Cette eau est sujette à bien des variations selon les saisons, parce que ces sources sont trop près de la superficie du terrain, enforte qu'elles grossissent par de fortes pluies, deviennent troubles & tarissent fréquemment par la sécheresse. Les fontaines sujettes à ce défaut sont appel-
lées

lées par nos payfans fontaines affamées. Cette eau sera fort chaude en Eté & très-froide en Hiver; elle charrie aussi quelquefois du tuf, cela se connoit dans les tuyaux ou sur les pierres qui se trouvent sur son passage; il s'y ramasse souvent de la mousse d'un verd foncé & rude au toucher, & quand l'eau l'entraîne il s'y trouve un sediment de tuf. On voit par tout ce que je viens de dire, que ces eaux sont propres aux arrossemens. Je ne donnerai qu'une seule regle sur cet article; savoir, que ces eaux étant très-chaudes en Eté & très-froides en Hiver, parce que leur source est trop proche de la superficie, on ne doit s'en servir pour les arrossemens qu'au Printems & en Automne, & jamais pendant les grandes chaleurs, si ce n'est la nuit & dans le plus grand besoin, crainte que l'herbe ne se fane dans un tems de sécheresse. Je devrois encore indiquer quelque moyen de bonifier cette eau; mais je traiterai ci-après de l'eau sujette au tuf, & les mêmes regles qui devront être observées dans ce cas seront applicables à celui-ci.

La troisième espèce d'eau est celle des ruisseaux qui s'enflent subitement par des tems de pluye, soit au Printems par la fonte des neiges, & qui tarissant bientôt après faute de source qui les nourrisse. On les appelle communément eaux sauvages. Ces ruisseaux sont plus ou moins abondans en eau: diverses raisons empêchent de s'en servir pour l'arrosement, ou parce qu'ils manquent d'eau dans le tems où l'arrosement seroit le plus nécessaire, comme en Automne, ou parce qu'ils grossissent trop dans le tems que les Prez n'en ont pas besoin, comme en Mai, lorsque la neige fond aux montagnes, & en Eté par les fortes pluies, ou parce que leur cours est trop rapide; en sorte qu'ils couvrent les Prez de sable & souvent de grosses pierres, & qu'ils comblent les canaux, enfin à cause de la crudité de ces eaux, article dont je parlerai bientôt. Il pourroit cependant arriver que de telles inondations seroient utiles aux Prez quand elles se feroient à propos & qu'elles ne charieroient que du limon. Les habitans de l'Emmethal voient ces inondations avec plaisir, parce que le limon engraisse leurs Prez &

produit un très-bon effet *. Il y a aussi des ruisseaux qui fournissent constamment de l'eau, & qui la tirent de leurs propres sources; mais qui à cause de leur situation entre les montagnes s'enflent de même que les torrens, ceux-ci sont très-propres aux arrosemens, tant qu'ils ne donnent que de l'eau de leur source; mais dès qu'ils grossissent, on doit détourner les eaux superflues par des écluses. Je confirmerai ce que je viens de dire par un seul exemple. Les habitans de Kilchberg ont remarqué que l'eau de l'Emme n'est pas bonne pendant qu'elle est trouble & qu'elle est enflée par les eaux des neiges; mais dès qu'elle s'éclaircit & qu'elle n'est formée que d'eaux de sources, elle fait un effet merveilleux sur les Prez. Il est hors de doute que ces eaux produiroient encore un meilleur effet, si leurs arrosemens étoient mieux conduits. Car j'ai observé que leurs Prez sont trop plats, en sorte que l'eau y séjourne & en fait une espèce de lac. Ils pourroient sans peine remédier à cet inconvénient par le relevement des terres en dos d'âne que j'ai indiqué ci-dessus, & en procurant par-là un écoulement à l'eau. On pourroit lâcher les eaux d'un tel ruisseau dans le tems de leur plus grande abondance sur l'espèce de Prez qui, comme je l'ai dit plus haut, ont besoin d'être bonifiés de gravier ou de sable que ces eaux charient.

Je passe à présent à une autre espèce d'eau. J'ai souvent entendu parler dans ma Patrie d'une eau rude ou crüe. Quand on demande à nos montagnards, pourquoi ils n'arrosent pas leurs Prez, ils en rendent entre-autres raisons, que l'eau étoit trop crüe & absolument mauvaise. Si l'on demande encore en quoi consiste cette crudité, ils ne savent que répondre. J'imaginai d'abord que ce n'étoit autre chose qu'un degré considérable de froid, que ces eaux contractoient dans les montagnes où le froid dure toute l'année; mais j'appris ensuite de nos Paysans, qu'ils attribuoient le même vice aux eaux de l'Aare. Un particulier de Muntzigen fit construire il y a long-tems un canal, par le moyen

duquel
* C'est l'effet que produisent les inondations de l'Elbe sur les Prairies dans les environs de Bremen & ailleurs.

duquel il pouvoit conduire sur son domaine une grande quantité de cette eau. Ses successeurs le laisserent tomber & l'abandonnerent, voyant qu'elle ne produisoit aucun bon effet. Il est impossible que le froid soit cause de la crudité des eaux de l'Aare. J'éprouvai le degré de sa chaleur le 2. Juillet, elle étoit au treizième & demi au-dessus du point de congélation, & de quatre degrés plus chaude qu'une bonne source sur laquelle je fis cette épreuve dans le même-tems : il est question de savoir en quoi consiste cette crudité. En remontant à la source de ces ruisseaux, ou de l'Aare, nous le devinerons aisément. L'eau de la plupart des ruisseaux qui viennent de nos montagnes se forment de glaces ou de neiges fondues : quelques-uns prennent naissance dans nos glaciers ; l'Aare en tire même son origine, & se grossit ensuite par la jonction des ruisseaux qui en découlent. L'expérience démontre que l'eau change en quelque sorte de nature lorsqu'elle se convertit en glace, & qu'elle vient ensuite à fondre. Les sels qu'elle charroit s'en séparent, comme le prouvent les eaux de la mer. En gelant elles perdent leur amertume salée & deviennent plus douces. Quand l'eau est convertie en glace, elle admet aussi des corps étrangers qu'elle n'avoit pas auparavant. On sait par expérience que des eaux gelées ne fauroient amollir de certains alimens que l'on y cuiroit, & ne sont pas bonnes pour le thé ni pour le café. Peut-être que la perte de ses sels & l'introduction des corps étrangers sont la véritable raison de la crudité & de la stérilité de cette eau ; par où l'on comprendra aussi que la neige peut servir d'engrais là où elle séjourne, parce qu'elle y dépose des sels, tandis que l'eau qui en découle ne pourroit être employée utilement pour les arrosemens, étant dépouillée de ces mêmes sels, & mêlée de corps étrangers qui peut-être nuisent aux plantes. L'expérience faite sur les domaines ci-dessus indiqués, ou d'autres ruisseaux ont produit un heureux effet, prouvent que ce n'est point à la nature du sol arrosé de ces eaux que l'on doit attribuer le peu de succès des arrosemens. Il faudroit donc commencer par bonifier ces eaux pour les rendre propres aux égayages. Il sera cependant difficile
d'in

d'indiquer un moyen de bonification, ne pouvant le fonder sur aucune expérience qui ne fut douteuse. Plusieurs croient qu'on la rendroit meilleure par une violente agitation, comme seroit de la faire jaillir ou passer par des rouages. Il est assez probable que ce moyen remédieroit à la crudité des eaux; le mouvement qu'on leur donneroit en l'air les diviseroit en petites particules, & les disposeroit à recevoir plus facilement les parties nitreuses & volatiles dont l'air est chargé; beaucoup mieux que ne le seroit ce même air reposant sur leur surface; ce qui en même-tems faciliteroit l'évaporation & la séparation des corps étrangers & malfaisans que le gel pouvoit avoir introduits. Ce ne sont-là cependant que des conjectures, auxquelles je ne crois pas nécessaire de m'arrêter davantage, vû que les Prez de l'Oberland peuvent se passer d'arrosemens, comme je l'ai dit ci-dessus, & qu'il y a peu de terrains le long de l'Aare qui soient situés de façon à pouvoir en être arrosés, & qu'il est plus nécessaire d'en détourner les eaux pour les mettre à couvert des inondations. Par la même raison je ne parlerai pas des eaux des autres rivières & lacs. Je remarquerai seulement que les eaux de ces lacs & de ces rivières sont sujettes à de grandes variations de froid & de chaud. Ceux donc qui seront à portée de se servir de ces eaux pour leurs arrosemens, devront se souvenir de l'observation que je viens de faire, pour ne les employer que dans les saisons où elles auront un juste degré de chaleur, comme je l'ai dit ci-dessus, en parlant des égouts que l'on nomme Abwasser.

Il ne sera pas non plus nécessaire de m'étendre beaucoup sur les eaux des puits, parce qu'elles ne sont pas assez abondantes pour arroser des prairies entières; ceux qui sont obligés d'en faire usage n'en ayant souvent que pour leur usage domestique. Il ne sera pas non plus question des eaux minérales; je passerai donc à la dernière espèce d'eau que j'ai à faire connoître; c'est celle qui charrie du tuf, appelée communément eau de tuf: on la discerne aisément; par tout où elle passe elle en laisse des traces visibles, & les tuyaux qui la conduisent s'en remplissent peu-à-peu: on la regarde comme la moins

moins propre aux arrosemens, parce que bien loïn d'avancer l'accroissement de l'herbe, elle y met obstacle. Il sera donc nécessaire d'indiquer quelque moyen de la corriger.

Je n'ignore aucun de ceux qu'on employe à ce sujet, mais je ne les crois pas suffisans. Le premier est de la mettre en grand mouvement. Quelques-uns en font des jets d'eau, croyant de contribuer par-là à la bonification; d'autres la font passer sur des rouages dans la même vûë; je ne suis pas encore bien persuadé de l'efficace de ce moyen. Je connois un ruisseau qu'on employe à égayer, & qui réussit très-bien : quoique les eaux, après avoir passé sur une digue de traversé & sur les rouages de deux moulins, eussent dû se bonifier, les propriétaires des Prez situés au-dessous se plaignent encore que ce ruisseau charrie du tuf; que ses eaux ne produisent pas un bon effet & ne pénètrent pas dans le sol; parce que ses interstices sont bientôt remplis d'un sable tufeux, tandis que la bonne eau s'y insinué facilement. J'ai trouvé sur les pierres répandus dans les canaux des couches ressemblantes au tuf; c'étoit une matière blanchâtre un peu durcie. Je ne rejeterai pourtant pas absolument le moyen que l'on indique, vû que plusieurs praticiens prétendent le justifier par l'expérience. Je montrerai bientôt que le défaut de succès dans cette expérience vient plutôt du sol que de l'eau.

Le second moyen dont on se sert pour corriger les eaux de tuf, est d'y mêler du fumier. On amasse cette eau dans un étang avant que de la lâcher sur les Prez; après-quoi on met dans cet étang une certaine quantité de fumier qu'on mêle avec l'eau avant de lui donner cours : cette méthode est à la vérité d'une très-grande utilité; cependant on ne sauroit proprement l'appeller une amélioration de l'eau, mais elle peut servir de véhicule aux engrais pour les conduire avec facilité sur les Prez; en pareil cas la bonté du Pré devra plutôt être attribuée à l'engrais qu'à l'eau. D'où vient que le ruisseau qui traverse la Ville de Zoffingue est préférable pour les égayages à toutes les eaux des environs? On en devinera aisément la raison. D'où vient encore que les Prez situés au bord & au-dessous des grands chemins

chemins sont si fertiles quoiqu'on ne les arrose jamais, si-non parce que les engrais répandus sur les chemins y sont conduits par les eaux de pluie ? Lorsqu'on a des fumiers en abondance, on a des Prez fertiles sans beaucoup de peine, quand même l'eau manqueroit.

Avant de passer aux autres moyens qu'on employe pour la bonification de l'eau de tuf, je dois faire cette remarque; c'est que l'on n'est souvent que trop disposé à mettre sur le compte de l'eau le mauvais succès des arrosemens; dès que l'on trouve sous le gazon ou dans les fossés quelques matières ressemblantes au tuf, on se plaint aussi-tôt que l'eau est tupheuse, & n'est bonne à rien; tandis que le vice vient plutôt du terrain que de l'eau. Ne se pourroit-il pas que le sol renfermât quelques matières ferrugineuses, ou certains sels qui se joignant au sable que l'eau charrie, ou qui se trouve déjà sur le terrain, formassent de réelles pétrifications en se mêlant avec les eaux. Quelques exemples certifient le fait. Le ruisseau, dont je viens de parler, produit dans quelques endroits des effets salutaires, parce que le terrain y est plus meuble & plus tendre; tandis que là où les Payfans se plaignent du tuf, le sol y est d'un argile grisâtre qui, suivant les apparences, contient des parties ferrugineuses. J'ai vû dans un canal de décharge une matière rougeâtre qui perçoit au travers des bords & qui ressembloit assez à un fer rouillé; les pierres étoient aussi rougeâtres, & on apercevoit sur la surface de l'eau une peau de la couleur d'un arc-en-ciel, ce qui prouve souvent que le sol d'où elle découle contient quelque matière de la nature du fer ou du vitriol. Un Payfan digne de foi m'a dit, qu'un Seigneur de Berne (que je n'ai pas l'honneur de connoître, sans quoi je l'aurois moi-même questionné là-dessus) avoit eu dans un de ses Domaines une source, qui n'étoit d'aucune utilité au terrain qu'elle arrosoit, & qu'on avoit trouvé du tuf sous le gazon. Les Payfans croyoient que l'eau n'étoit pas bonne, mais ce Seigneur ne se laissa pas rebuter, il fit conduire cette eau sur un autre terrain où elle eut un succès admirable. J'ai vû des Prez d'une petite étendue où l'eau rendoit une partie très-fertile, tandis que l'au-

tre ne se ressentoit point de son influence ; cela ne pouvoit venir que de la différence du terrain. Qui ne voit par tout ce que je viens de dire, que toutes les eaux qui produisent du tuf ne le charrient pas toujours avec elles, mais que le fond qu'elles arrosent en contient naturellement ; en ce cas, il faudroit tâcher de bonifier le terrain & non les eaux, en le dépouillant de cette qualité ferrugineuse : s'il en faut croire les Auteurs Anglois, on pourra le faire en l'engraissant de chaux ou de marne ; ces engrais serviront du moins à mettre le fer hors d'état de nuire aux plantes.

On ne sauroit cependant douter qu'on ne trouve des eaux, qui naturellement charient du tuf, ou en ont un principe ; c'est ce que prouvent les sources dont les eaux passent d'abord dans les tuyaux, avant que de se répandre sur aucun terrain, & qui les remplissent de tuf. Si ces eaux en charient trop, il faut tâcher de les corriger avant que de s'en servir pour les arrosemens : car, quand même elles se chargeroient de quelque peu de tuf, elles pourroient néanmoins être utiles, pourvu que le terrain fût de nature à pouvoir être égayé ; comme au contraire de bonnes eaux seroient peu d'effet sur un terrain tout-à-fait mauvais.

Je crois qu'il y auroit d'autres moyens de dépouiller l'eau de ce tuf & de la bonifier sans beaucoup de peine & de frais. Je n'ose pas cependant le hasarder, manquant d'exemples qui les autorisent, quoique l'on ait quelques expériences qui pourroient appuyer mes conjectures, & que l'Oecologue qui voudroit les essayer eut peu de dépense à craindre. Le premier moyen que j'indiquerai est de la faire passer à travers du sable pur, ou du gravier, ce qui produiroit le même effet. Cette filtration ne sera pas aussi difficile qu'on pourroit s'imaginer. On fait souvent construire sans nécessité des étangs, pour y rassembler les eaux qu'on destine aux arrosemens, ce qui en fait perdre pour l'ordinaire une partie, qui se dérobe sous le sol, tandis que sans cela elles se seroient répandues sur les Prez, si on les y avoit conduit d'une manière plus immédiate. On pourroit donner à ces étangs moins d'étendue & plus de profondeur ; les remplir d'un
sable

fable pur & lavé, & y mettre l'eau ; elle se filtrera sans aucune peine au travers du sable, & y déposera sûrement son tuf : plusieurs expériences rendent la chose très-vraisemblable. Les puits creusés dans le sable au bord de la mer, donnent pour l'ordinaire une eau douce. Lorsque l'eau de mer aura passé par plusieurs tonneaux remplis de sable, & posés immédiatement l'un sur l'autre, de manière que l'eau coule du premier au second, & ainsi de suite, elle déposera sa salure dans les premiers, & coulera douce du dernier tonneau. Le Docteur Home a trouvé par un tel essai, que l'eau crüe ou rude avoit perdu sa rudesse en passant par le sable, & qu'elle a continué d'en sortir douce & moëlleuse jusques à ce que le sable fut rempli des parties qui faisoient sa dureté. Ces parties qui constituent la dureté de l'eau, sont sans doute encore plus fines que les parcelles de tuf, qui par-là même doivent s'attacher plus facilement au sable. Il faudra quelquefois changer ce sable, parce qu'il se trouvera insensiblement chargé de tuf, qui pourroit enfin passer avec l'eau. Si un Oeconome vouloit tenter le moyen que je viens de proposer, il pourroit commencer par enfoncer un vieux tonneau sur son fond dans le terrain, le remplir de sable, & le placer de telle manière qu'en lui donnant une ouverture par le bas l'eau pût s'écouler ; & il faudra mettre un couloir ou tamis de plomb à l'ouverture, ou remplir le tonneau de gravier jusques par-dessus cette couverture, pour empêcher que le sable ne soit entraîné par l'eau. Mais avant que de faire cette épreuve, il faudroit être assuré que le terrain qu'on destine à être arrosé par cette eau filtrée au travers du sable, fût de nature à pouvoir être arrosé, & qu'il ne contint aucune matière propre à former le tuf, quand même l'eau qu'on y répand en seroit exempte. Le moyen que je propose a encore cet avantage, que dans les étangs l'eau s'échauffe très-facilement en été, & perd beaucoup de sa chaleur naturelle en hyver ; au-lieu que dans le sable elle est rafraichie durant l'été & garantie du froid en hyver. Nous imiterions de cette manière ce que la nature fait en divers endroits. Il y a à Zoffingue un ruisseau qu'on appelle Grundwasser, au dessus

duquel les Prez ont un sol graveleux qui absorbe l'eau destinée à les égayer. Cette eau profondément enfoncée, ressort de nouveau plus bas. Elle est très-bonne pour l'égayage, & est estimée la meilleure de ces contrées, après l'eau du ruisseau qui passe au travers de la Ville. Je connois encore un autre ruisseau qui incontestablement se trouve dans le même cas, lorsque les Prez situés au-dessus de ce ruisseau ont été long-tems sans être arrosés, ou parce qu'on y a semé du bled, ou par quelqu'autre raison; le ruisseau tarit entièrement, & les caves des maisons voisines de sa source séchent aussi, tandis qu'elles se remplissoient d'eau dans le tems des arrosemens. L'eau de ce ruisseau est beaucoup meilleure que l'eau de celui dont elle tire son origine.

Le second moyen que j'ai à proposer pour corriger les eaux sujettes au tuf a beaucoup de rapport avec le premier, parce qu'il consiste aussi dans une espèce de filtration. Dans le premier l'eau passe à travers du sable, dans celui-ci on le fait couler à travers du branchage de sapin, que nos gens appellent Tann-Kries, & voici de quelle façon on doit s'y prendre. Dans l'étang où se vuide l'eau, entre l'endroit où elle tombe & celui où elle débouche, l'on établira deux fortes hayes de branches de sapin vertes ayant encore leurs piquans, de façon que l'eau doive nécessairement passer au travers. Ces hayes devront, comme il est aisé de le concevoir, prendre toute la largeur & la profondeur de l'étang; la distance entre l'une & l'autre est arbitraire. En des endroits où l'on a de tels branchages en abondance, il suffiroit d'en remplir l'étang, sur-tout la partie voisine du débouché. Il n'est pas nécessaire que j'avertisse qu'il faut les renouveler de tems en tems, & remettre des branches fraîches à la place des vieilles, lorsqu'elles viennent à perdre leurs pointes. J'ai l'obligation de cette idée à un ami qui la tient pour sure. Je n'ai point eu à la vérité d'occasion de m'en assurer moi-même par des essais. Ce qui est du moins certain, c'est qu'on ne peut conserver de poissons dans cette eau tuffeuse, & qu'après avoir passé dans ce fascinage, il peut y vivre; & l'expérience nous apprend que l'eau dans
laquelle

laquelle le poisson se trouve le mieux, est la meilleure pour les Prez.

Après avoir ainsi fait connoître toutes les diverses qualités des eaux, & observé tout ce qu'il y avoit à faire par rapport à chacune, relativement à l'arrosement : ayant satisfait selon ma foiblesse à toutes les parties de la question, je pourrois m'en tenir là, pour ne pas lasser l'attention de mes Lecteurs. Je dois cependant encore avant de terminer cet essai, donner quelques avis nécessaires à l'Oeconome, c'est de lui recommander d'être très-exact dans l'arrosement de sa Prairie. Bien des gens s'imaginent que tout l'art consiste à bien établir ses canaux, à ouvrir ses écluses en certains tems, & les refermer à propos ; mais ce n'est point encore assez. Aussi long-tems que l'eau coule dans ses Prez le sage Oeconome parcourra une ou deux fois le jour ses divers canaux avec une pèle ou une bêche, pour voir s'il n'y manque rien qui ait besoin de réparation. Tantôt il trouvera un canal bouché par du limon & arrêtant le cours de l'eau ; dans un endroit elle se répandra trop, & en quelqu'autre trop peu ; tantôt il remarquera que son eau ne s'éleve pas à la hauteur des rigoles, & laisse quelque partie sans l'égayer, faute de pouvoir surmonter ses bords. Aussi-tôt il tâchera d'y mettre remède ; il enlèvera les immondices qui se ramassent en quelques endroits, & donnera à l'eau un libre cours : ailleurs on le verra épancher plus ou moins, cette eau selon la nature de son terrain ; lui ouvrir de nouvelles routes là où il sera besoin, pour faciliter son débouchement ou l'arrêter en quelques endroits, par des mottes de gazon ou de petites écluses pour la répandre plus abondamment sur les endroits altérés en la détournant de ceux qui sont humectés suffisamment. Il arrive souvent qu'une Prairie, même de peu d'étendue, a des terrains d'une nature très-différente, & qui demandent le secours de l'eau, mais en différens degrés. En un mot, jamais l'Oeconome n'ira visiter ses Prez sans y remarquer des choses qui méritent son attention, & qu'il pourra corriger ou bonifier par ses soins.

Je pourrois encore appuyer sur la nécessité des arrosemens, & exhorter mes compatriotes par de

très-bonnes raisons à redoubler leur vigilance à cet égard ; mais je pense que cela est peu nécessaire, vû que l'utilité en est généralement reconnue. Les lieux où les Prez sont bien égayés, sont ordinairement ceux où le Paysan est le plus riche ; & j'ai souvent observé, en voyageant çà & là dans ma Patrie, que là où l'on voit le plus de campagnes féches, on voit beaucoup plus de misère & de mendiens que dans les pays gras & bien arrosés. C'est un proverbe commun parmi nos gens, & justifié par l'expérience, *que dans les pays de bétail l'Économie est habillé de fin drap ; en pays de bled, de laine commune ; & en pays de vignoble, de bure ou du plus grossier coutil.* Dès que quelque branche de notre commerce se néglige, je sens élever dans mon cœur de justes craintes d'en voir tout-à-fait tomber les ressources. Que nous resteroit-il à faire en ce cas ? que de tirer du sein de notre propre Patrie de quoi soutenir notre luxe qui va toujours en croissant. La multiplication du bétail & la culture des terres sont les moyens les plus assurés, pour attirer à nous quelque portion des richesses de nos voisins ; ces deux objets ont besoin pour prospérer du secours des arrosemens. Je m'estimerois heureux, si par mes foibles efforts je pouvois y contribuer.

Autres remarques pour la suite.

A R T I C L E II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ESPAGNE & en PORTUGAL, depuis le mois dernier.

AU sujet de la rupture de l'Espagne avec le Portugal, qu'on peut attribuer aux insinuations de l'Angleterre, le Roi Catholique a voulu qu'on rendit public un Mémoire fidèle de la négociation qui l'a précédée de la part de son Ambassadeur, & de celui de la France auprès du

du Roi. Nous en avons annoncé les pièces, page 442, article de Portugal du mois dernier, & à la fin du même Journal nous avons rapporté le précis détaillé de la première qui a été présentée le 16. Mars à Don Louïs de Acunha, Secrétaire d'Etat de Sa Maj. Portugaise. La réponse de ce Ministre a suivie quatre jours après, jour qu'on lui avoit fixé pour la faire : elle porte en substance ce qui suit, savoir :

QUE Sa Majesté Très-Fidele désire en qualité de parente, d'amie & d'alliée de Leurs Majestés Très-Chrétienne & Catholique, & en conséquence de la Neutralité qu'elle a si bien observée, d'être médiatrice entre les Cours de Versailles, de Madrid & de Londres ; qu'ayant contracté avec la Couronne d'Angleterre d'anciennes alliances purement défensives, & dès-lors innocentes, soutenues sans interruption depuis tant d'années, lesquelles se voient en tant de Traités solennels, & la Couronne de Portugal n'ayant reçu de l'Angleterre aucune offense directe qui puisse autoriser S. M. T. F. à manquer légitimement auxdits Traités, elle se mettroit, en les rompant, dans le cas d'offenser la religion, la fidélité & la dignité qui sont inséparables des sentimens de S. M. T. F., ainsi que de ceux de tous les Monarques aussi religieux & aussi magnanimes que L. M. T. C. & Catholique ; que d'ailleurs cette nouvelle ligue, que le Roi T. F. feroit, paroitroit suspecte & seroit d'autant moins approuvée qu'elle auroit été précédée par une infraction des plus irrégulières ; qu'on doit ajouter à ce motif que S. M. T. F. chérissant ses Sujets comme Pere & devant les protéger comme Roi, il ne lui est pas permis, ainsi qu'il est facile de l'appercevoir, de les faire entrer dans une offensive, & que seldits Sujets ne sont pas en état d'y entrer après ce qu'ils ont souffert par les différentes calamités occasionnées, 1^o. par les huit années d'infirmité du Roi Jean V. 1^o. Par le tremblement de terre du premier Novembre 1755, & 3^o. par tous les desordres qui ont suivi la conjuration dans laquelle avorta l'attentat
du

du 3. Septembre 1758 ; & que S. M. T. F. ayant établi d'après ces principes notoires de religion , de décence & d'humanité , le système de la neutralité de ses Ports & de ses Places maritimes , elle a ordonné que les uns & les autres soient réparés , gardés & fournis des munitions nécessaires : que ses Ports soient assurés par le nombre des Vaisseaux de guerre qu'elle a jugé suffisant : que ses troupes soient prêtes & placées de manière à se porter facilement dans toutes les Places maritimes où elles seront nécessaires pour le commun & égal avantage de toutes les Puissances belligérantes , sans distinction en faveur d'aucune , en ordonnant également que toutes & chacune d'elles soient reçues & traitées dans lesdits Ports avec le même accueil & la même assistance , comme il a été ordonné en Portugal dans toutes les guerres qu'il y a eu depuis cent ans & plus , & aussi conformément au Droit des Gens & à la conduite que tiennent ordinairement toutes les Cours qui ne sont pas engagées par un intérêt immédiat à entrer dans la guerre que se font d'autres Puissances.

Don Joseph Torrero , Ambassadeur d'Espagne & Mr. O-Dunne , Ministre Plénipotentiaire de France , ont remis un second Mémoire à Don Louis de Acunha , Secrétaire d'Etat du Roi de Portugal le premier Avril de cette année. Le voici encore en substance.

DON Joseph Torrero , Ambassadeur du Roi Catholique & Don Jacques O-Dunne , Ministre Plénipotentiaire du Roi Très-Chrétien , le premier en vertu des nouveaux ordres qu'il a reçus de Sa Maj. Catholique , après qu'elle a vû la réponse donnée par Son Ex. Don Louis de Acunha , Secrétaire d'Etat du Roi Très-Fidèle , en date du 20. Mars dernier , au Mémoire que ces deux Ministres lui avoient remis , & le second en conséquence du système que le Roi son Maître & le Roi Catholique , Cousin de Sa Maj. Très Chrétienne , ont embrassé & suivant lequel ils doivent s'unir de façon que leurs intérêts soient communs , lesdits Ambassadeur & Ministre Plénipotentiaire

tentaire déclarent très-humblement à Sa Maj. T. F. Que , s'il étoit question d'entamer une nouvelle négociation de paix , L. M. C. & T. C. accepteroient la médiation de S. M. T. F. par égard pour sa personne sacrée ; mais la partialité qu'a montrée son Ministère en faveur des Anglois fait craindre à juste titre au Roi Très-Chrétien que la médiation de Sa Maj. T. F. ne lui fût pas favorable , & le Roi Catholique agiroit contre sa dignité s'il l'admettoit de son côté , puisqu'il ne peut oublier la conduite de la Cour de Lisbonne , lorsqu'il lui offrit d'ajuster ses différends avec celle de Rome : il ne put obtenir du Portugal d'autre marque de confiance ou de désir de se réconcilier avec le St. Siège (chose incroyable) que cette simple réponse , " jusqu'alors Dieu n'a point encore accordé un moment favorable pour une réconciliation. . . . , " Que les alliances défensives avec la Cour de Londres qu'allegue S. M. T. F. pour montrer l'impossibilité où elle se trouve d'accéder à la ligue défensive & offensive qu'on lui propose n'y mettent aucun obstacle à son égard , les raisons données à ce sujet étant desituées de fondement , & qu'elles ne font pas tout-à-fait aussi innocentes qu'on voudroit le faire croire. Elles n'y mettent point d'obstacles , parce qu'il n'y a point d'alliances obligatoires lorsqu'il s'agit de secouer le joug qu'une Nation voudroit imposer à une autre , & c'est le projet déjà même fort avancé en Angleterre par rapport au Portugal. Les raisons données à ce sujet ne sont point fondées , parce qu'encore qu'on assure que la Couronne de Portugal n'a reçu de l'Angleterre aucune offense qui puisse la porter à rompre ses Traités , le contraire est connu : car qu'y a-t-il de plus offensant pour le Portugal que d'attaquer une Escadre Française dans un de ses Ports ? Cette seule insulte suffiroit pour donner à Sa Maj. T. F. un juste droit de déclarer la guerre au Roi de la Grande-Bretagne , s'il n'a pas donné une satisfaction proportionnée , & , au cas que Sa Maj. T. F. ait demandé & n'ait pas obtenu la restitution des Vaisseaux de Sa Maj. Très-Chrétienne , le Roi T. C. a le droit de forcer S. M. T. F. à se joindre à lui ou de lui déclarer la guerre. Ces alliances ne sont pas si innocentes ,
quoi-

quoiqu'on les appelle purement défensives, parce qu'elles deviennent offensives dans la réalité par la situation des Etats Portugais & par la nature des forces Angloises. Les Escadres des Anglois ne peuvent tenir la mer en toute saison ou croiser sur les principales Côtes pour intercepter les Vaisseaux François & Espagnols sans les Ports & l'assistance du Portugal. Ces fiers Insulaires n'insulteroient pas toute l'Europe Maritime & ils laisseroient jouir les autres de leurs possessions & de leur commerce, si toutes les richesses du Portugal ne passioient pas dans leurs mains. Par conséquent le Portugal leur fournit les moyens de faire la guerre. Par conséquent encore, l'alliance des Anglois avec le Portugal est offensive. Si elle ne l'est pas, on demande quelle raison peut obliger l'Angleterre à envoyer des troupes au secours du Portugal, & pourquoi le Portugal n'en envoie pas au secours de l'Angleterre; c'est que l'Angleterre, par le moyen du Portugal, pousse la guerre contre l'Espagne & la France, & que dès-lors elle trouve son compte à le secourir. Ces alliances ont été faites au commencement de ce siècle dans le tems des animosités & des oppositions que les possesseurs précédens de l'Espagne avoient occasionnées; mais ces animosités n'ont plus lieu & deux frères sont maintenant sur les Trônes de Portugal & d'Espagne. Sera-t-il donc permis que l'un de ces deux frères fournisse des armes à l'ennemi de l'autre? Que Leurs Maj. Cath. & Très-Chrétienne ne se plaignent aucunement de ce que Sa Maj. Très-Fidèle fait réparer ses Places & y mettre garnison, de ce qu'elle fait garder ses Ports par des Vaisseaux de guerre, & qu'elle assemble ses troupes aux endroits où elles peuvent être nécessaires: ce sont des précautions dignes d'un Prince sage & prudent. Leurs Maj. pourroient cependant se plaindre de la préférence qu'on donne à l'Angleterre pour remplir l'objet de ces mêmes précautions, de ce qu'on a à Lisbonne un Général, plusieurs Aides de Camp, & d'autres Officiers Anglois, puisqu'il n'est pas possible qu'ils ne concertent des projets militaires favorables à leur Nation. . . . Si les Anglois eussent été convaincus que tous ces préparatifs n'étoient que contre ceux qui violeroient
la

La neutralité, ils n'y auroient pas contribué de si bon cœur, parce que, dans ce cas-là, ils auroient fourni des armes contre-eux. . . . Que Sa Maj. C. est sensible à l'affection & à la bonne volonté que Sa Maj. T. F. lui a témoigné depuis son avènement à la Couronne d'Espagne, & particulièrement à la facilité avec laquelle elle s'est prêtée à annuller le Traité des limites du Perou, par celui du 12. Février 1761, pour éviter les conséquences qui auroient pû résulter de la mauvaise conduite des Officiers & des Gouverneurs auxquels on auroit confié l'exécution de ce Traité. . . . Qu'enfin l'Ambassadeur d'Espagne & le Ministre Plénipotentiaire de France insistent sur la demande qu'ils ont faite à Sa Maj. T. F. dans leur Mémoire du 16. Mars &c.

La réponse de la Cour de Portugal à ce Mémoire a suivie encore quatre jours après sa présentation. On la rapportera le mois prochain, & l'on indiquera à sa suite les Papiers relatifs à la rupture, pour donner au Lecteur une idée juste de ce qui y a donné lieu.

Tout ce qui a résulté de cette négociation des Ministres d'Espagne & de France à Lisbonne, a été, que si les troupes Espagnoles mettoient le pied sur le territoire Portugais, elles y seroient regardées comme ennemies & qu'on repousseroit la force par la force. De-là le rappel à Madrid de celui de Sa Maj. Catholique & son départ avec le Ministre de France, & conséquemment le rappel à Lisbonne de Don Joseph de Silva, Ambassadeur de Portugal à Madrid. Celui-ci, en partant le 4. Mai, avoit les Passeports nécessaires & des ordres pour qu'on lui rendit les honneurs dûs à son caractère dans les lieux où il passeroit, & qu'on ne donnât nul retardement à son voyage. Par cette attention le Roi Catholique a voulu montrer combien il répugnoit à ses sentimens généreux d'en user, com
me

me en a usé le Ministère Portugais envers Don Joseph Torrero, qui a fait retenir cet Ambassadeur dans la Ville d'Extremos jusqu'à ce que Don Joseph Silva fût arrivé sur la ligne des limites, & qu'on pût faire l'échange des deux Ministres. Sur-quoi on n'a pas hésité de faire coucher d'abord dans les nouvelles publiques de Madrid le trait que voici. *Ce qui fait encore plus remarquer l'étrange singularité de cette conduite du Ministère de Lisbonne, c'est la distinction qu'il a crû devoir mettre entre l'Ambassadeur d'Espagne & Mr. O-Dune, Ministre Plénipotentiaire de France, à qui le Gouverneur d'Extremos a laissé la liberté de poursuivre sa route; mais qui, par un procédé aussi sage qu'honête, n'a pas voulu pour cela abandonner l'Ambassadeur de Sa Majesté. Peut-être la Cour de Lisbonne se sera-t-elle souvenue de quelque échange pareil de Ministres respectifs des deux Cours, sans considérer que les circonstances n'étoient pas exactement les mêmes. Au surplus, elle ne peut s'excuser d'avoir donné à notre Ambassadeur les Passeports les plus amples, pour user de surprise à son égard, & pour lui faire l'avanie publique de le retenir dans une Place frontière. Chicane de guerre assez pitoyable : guerre à présent déclarée, & qui fait agir les Armées.*

**Mouvements
de l'Armée
d'Espagne.**

Celle du Roi Catholique, aux ordres du Marquis de Sarria, consiste en 30 Bataillons & en 24 Escadrons, outre une arrière-garde de quatre Bataillons & de sept Escadrons de troupes légères. Mr. de Sarria a sous lui neuf Lieutenans-Généraux, dix Maréchaux de Camp, onze Brigadiers & deux Commandans du Génie. Il y avoit sur la fin d'Avril (car il faut marquer le teins des positions) un second Corps d'Armée en

des Princes &c. Juillet 1762. 29

en *Galice* de huit Bataillons de troupes réglées, de six de Milice & de deux Escadrons ; & dans l'*Andalousie* un troisiéme de quatre Bataillons, de quatre de Milice & de huit Escadrons. Un Lieutenant-Général, ayant sous lui des Maréchaux de Camp & des Brigadiers, est à la tête de chacun de ces deux Corps. Voici le commencement des opérations. L'Armée ayant passé le *Duero* & l'*Esla* au-dessous de *Zamora* & mis son Camp près de cette Ville, le quitta le premier Mai, & se mit en marche en trois colonnes ; celle de la droite, composée de toute la Cavalerie de la première & seconde ligne, campa à *St. Cyprien* ; la seconde colonne, formée de toute l'Infanterie des lignes, campa devant le Village de *Montemarcha*, & la troisiéme, qui est le Corps de réserve, sur la gauche du même Village. Le même jour les Gardes Espagnoles s'avancèrent de leur Camp à celui de *Gaillegos*. Le 2. l'Armée continuant à marcher, se rassembla à *Navianes*, & poussant en avant les jours suivans, elle établit le 5. son Quartier-Général à *Carvajales*. Un détachement entra ce jour-là dans *Constantine*, un autre cotoya le *Duero* pour s'affurer de la garnison de *Miranda-do-Duero*, Ville forte de Portugal, Capitale de la Province de *Tralos-Montes*, au cas qu'elle prît le parti d'abandonner cette Place ; tandis que l'aîle droite se dispoit à en former le siège pour y entrer de force, dans le cas où le Gouverneur refuseroit de recevoir les troupes du Roi comme amies.

A son arrivée sur les terres de Portugal, Mr. de *Sarria* a fait publier un Manifeste, dans lequel il annonçoit aux Portugais, « Que ses ordres « étoient de les affranchir du joug de la Grande- « Bretagne ; que toutes ses actions leur seroient « favo- «

Miranda-
do-Duero au
pouvoir des
Espagnols.

„ favorables, s'ils ne s'opposoient point à ses
 „ desseins ; mais qu'au cas de résistance, il se
 „ serviroit contre-eux des forces qu'il destinoit
 „ uniquement contre les Anglois. „ Il a envoyé
 ensuite sommer le Commandant de *Miranda-do-Duero*
 de se rendre. Mais cet Officier y ayant
 fait le refus, un détachement de l'Armée s'est
 approché de cette Place avec du canon, un autre
 a marché sur *Bragance*, & tout le reste des trou-
 pes a pris la route de *Vinosfa*. Le Marquis de
Sarria, établissant son Quartier-Général à *Dos-Iglesias*,
 & ayant ordonné les préparatifs pour
 l'attaque de *Miranda*, s'est vû dès le 9, sans
 coup férir & avec étonnement, cette Place entre
 ses mains, dans le tems que ses troupes desti-
 nées à en faire le siège dressioient seulement la
 premiere Batterie. Un feu accidentel l'a fait
 soumettre au pouvoir du Roi. Il prit ce jour à
 un magazin a poudre qu'il fit sauter en l'air.
 Quoique les hostilités ne fussent pas encore
 commencées, cet événement a déterminé Don
Benito-Joseph Fagueredo, Gouverneur de la Pla-
 ce, à demander sur le champ qu'on n'allât pas
 plus avant, & à se rendre prisonnier de guerre
 avec sa garnison. Quatre Bataillons de la Briga-
 de d'Irlande & le Régiment de Galice y sont en-
 trés par deux breches que l'effort de la poudre a
 faites dans la muraille. Les Régimens de Dra-
 gons de Numance & de Merida sont entrés par
 les portes de la Ville. Ces troupes étoient aux
 ordres de Don Rivaguero, Lieutenant-Cénéral.
 On a trouvé dans *Miranda*, indépendemment
 de l'Erat-Major, 20 Officiers, 15 Sergens, un
 Tambour & 398 Soldats du Régiment de Bra-
 gance, 2 Cavaliers, 1 Officier & 15 Soldats
 d'artillerie & 3 Ingenieurs. Les autres Officiers
 &

des Princes &c. Juillet 1762. 31

& Soldats , qui étoient de garnison , ont été presque tous enlevés sous les ruines du magasin à poudre , & l'on compte qu'il en a coûté la vie à 500 personnes, en y comprenant les habitans qui ont eu le malheur de périr. Début fatal pour les Portugais. Toute l'artillerie de la Place renduë ne se montoit qu'à six canons de bronze , quatre de fer & des mortiers de petit calibre : on n'y a trouvé non-plus que peu de vivres & de munitions ; ce qui prouve que soit à dessein , soit par impuissance , *Miranda* avoit été fort négligée. Le Marquis de Sarria en a fait sauter les fortifications, ainsi que celles de *Bragance*.

Les Magistrats de cette dernière Ville en ont porté les clefs au Commandant des troupes Espagnoles qui marchoit pour l'attaquer. La garnison, composée de cinq Compagnies d'Infanterie, avoit pris le parti de se retirer avec précipitation avant leur arrivée. Dix-huit canons de différens calibres en mauvais état, 2000 fusils & quelques pistolets qui ne valoient pas mieux que les canons , faisoient toute l'artillerie de *Bragance*, Ville cependant considérable avec un Château, à treize lieues de *Miranda*. Si donc les Places frontières s'emportent si aisément, celles du centre auront vraisemblablement bien de la peine à résister. Rien ne pourra par conséquent empêcher la conquête assez prompte du Portugal, pour peu de diligence que fassent les Généraux de l'Armée du Roi dans la conduite des Corps qui sont confiés à leur commandement. C'est ce dont on sera instruit dans la suite ; & si la résolution du Roi de Portugal d'opposer toutes ses forces aux troupes Espagnoles, par amitié pour les Anglois, lui aura
beaucoup

Reddition
de *Bragance*.

beaucoup valu. Ses troupes de la Province de *Tralos-Montes* s'attendant à l'invasion, y avoient déjà recueilli ou ravagé les biens de la terre avant qu'elle n'arrivât, & s'étoient retirées entre le *Duero* & le *Minho*; & toutes les forces de ce Prince se rassembloient dès-lors dans trois Camps, le premier entre *Villa-Real*, *Brague* & *Porto*, le second sous *Abrantes* & le troisième sous *Elvas*, attendant leur soutien des promesses du Roi Britannique, qui a commencé par leur envoyer des provisions de guerre & de bouche à bord de 19 Bâtimens de transport & ensuite deux Régimens Irlandois chacun de onze cents hommes, qui sont descendus à terre le 10. Mai, & sont allés se rendre au Quartier de *Portocallotta* à deux lieues de *Lisbonne*. D'autres troupes Angloises étoient encore le 18. du même mois à paroître sur le *Tage*, quoiqu'attendues avec toute impatience.

Ce qu'il y a au surplus, qui paroît des dispositions militaires du Portugal, c'est que les troupes de ce Royaume se rendent dans leur Province d'*Estramadoure*. On en publie la force à près de 40 mille hommes, outre ce que l'on s'occupe d'en lever dans toutes les Provinces; & que trois Vaisseaux Portugais de 70 canons, deux de 64, deux de 52, un de 40 & une Frégate de 32, doivent se joindre à l'Escadre Angloise de l'Amiral Saunders, qui a fait voile de *Gibraltar* pour *Lisbonne*, au nombre de 15 Vaisseaux de ligne & 7 Frégates.

Celle d'Espagne équipée au *Ferrol*, & commandée par le Comte de Vega-Florida, avoit levé l'ancre le premier de Mai, mais les vents contraires l'ont fait rentrer dans ce Port. L'Escadre de *Carthagene du Levant*, qui avoit appareillé

reillé deux jours avant celle du *Ferrôl*, est en pleine mer. On croit l'une & l'autre destinées pour l'Isle de *Cuba* ou pour *St. Domingue*, & qu'elles joindront l'Escadre Françoisse du Marquis de *Blenac*, sortie de *Brest* & arrivée le 17. Mars au *Cap-François* en bon état & au nombre de sept Vaisseaux de ligne, trois Frégates & une Corvette; mais un accident venu à un de ses Vaisseaux, qui est le *Dragon* de 64 canons, l'a fait échouer en entrant dans le Port : il se rangeoit pour laisser passer le Vaisseau Commandant, & il a touché terre. On en a sauvé tout l'Equipage, l'artillerie & la cargaison, consistant en munitions de guerre & de bouche. L'Escadre transportoit 2000 hommes, dont le débarquement s'est fait heureusement. Une autre, mais petite Escadre Françoisse, commandée par Mr. de *Ternay*, qui étoit aussi sortie de *Brest* & arrivée dans un Port d'Espagne, est allé joindre celle de Mr. de *Blenac*. Cette dernière, composée d'un Vaisseau de 74 canons, d'un de 64, d'un de 30 & d'un quatrième de 26, a pareillement à bord du monde & des munitions; Mr. de *Courval* s'y trouve en qualité de Volontaire. C'est un Officier fort au fait du pilotage & des possessions que les Anglois ont du côté de *Terre-Neuve* & entre-autres de *Plaisance*, Capitale de cette grande Isle.

Les particularités de l'Espagne font, qu'en *Galice* on fait actuellement le dénombrement de tous les habitans de l'âge de 18 à 40 ans en état de porter les armes, pour composer un Corps de Milice, dont on ne se servira qu'en cas d'une descente de la part des Anglois : Que la Cour fait équiper à *Carthagene* deux Chebecs pour transporter à *Oran* un détachement des

Milices du Royaume de *Valence*; & que trois Chebecs du Roi sont entrés dans ce Port, amenant de l'Isle de Minorque 600 hommes destinés à compléter les Equipages du Vaisseau de guerre le *Glorieux* & d'une Frégate, qui y sont en armement : Que deux autres Chebecs ont débarqué à *Malaga* 500 hommes qu'on a fait passer par terre à *Cadix*; & que trois nouvelles Batteries, de douze pièces de canon chacune, défendent l'entrée du Port de la *Corogne*.

Le 7. Mai, l'*Aigle*, Frégate Angloise, percée pour 36 canons, mais armée seulement de 26, de quatre, six & douze livres de balle, de huit pierriers, & qui revenoit de Naples & Livourne, a échoué sur la plage de *Cope*, près de Carthagene du Levant. Ce Bâtiment, entre-autres effets, étoit chargé de beaucoup de chiffons à faire du papier : le feu y a pris avec tant de fureur, qu'il a été impossible de l'éteindre. On n'a eu que le tems de jeter la poudre à la mer, pour empêcher que le Vaisseau ne sautât : il brula cependant jusqu'à fleur d'eau : seulement on en a retiré l'artillerie & quelques provisions destinées pour le Gouverneur de Carthagene. Quant à l'Equipage, qui consistoit en 72 personnes, il n'y en a eu que la moindre partie de sauvée.

Les troupes Espagnoles, depuis la reddition de *Bragance*, se sont portées sur *Charvez* & *Moncorvo* & comptoient après l'occupation de ces Places d'être bientôt maîtres de toute la Province de *Tralos-Montes*. Les Armateurs de la Couronne & les Corsaires s'évertuent de leur côté, ils ont fait & font à la continué de fréquentes prises sur les Anglois.

De l'*Amérique* ont est informé, que le Vaisseau

seau de régître le *Zenon*, de la Compagnie de Seville, est arrivé à la *Havane* venant de Carthagene des Indes avec une cargaison de 900000 piastres, qui ont été déposées à la Havane dans la Citadelle; que deux autres Vaisseaux de régître, nommés le *Harison* & l'*Atocha*, se sont aussi rendus de Carthagene à un Port voisin de la Havane; que deux Vaisseaux de guerre sont passés de la Havane à la Vera-Cruz; & qu'il y a dans ce dernier Port quatorze Vaisseaux de ligne & trois Frégates prêts à mettre à la voile.

L'ITALIE ne présente pour ce mois-ci aucun fait de mise. Les diverses parties dont nous avons dit quelque chose le mois passé, en sont aux mêmes termes. Quoiqu'on y soit constamment à *Naples* & à *Turin* très-bien armé, l'événement de quelque trouble futur ne paroît pas jusqu'à présent devoir en être la suite. L'Angleterre à la vérité cherche à attirer dans son parti le Roi de Sardaigne; les menées de son Ministre auprès de ce Prince le font appercevoir: il voudroit l'engager à se déclarer contre l'alliance des Branches de la Maison de Bourbon; mais il aura de la peine à y parvenir. On en sent trop les conséquences à *Turin*. Cette Cour politique, attendra un tems plus reculé pour faire valoir des prétentions qu'elle a méditées.

La *Corse* se montre constamment variable. Le parti Genoïs l'emportoit sur celui des soulevés, suivant ce qui en a été marqué dans notre dernier Journal. Aujourd'hui ce dernier se soutient. Le Château de *Corti* avoit été pris par le premier: le second l'a repris peu de jours après; nulle effusion de sang dans ces deux coups: on

s'est composé de part & d'autre par esprit de crainte, & les prisonniers de part & d'autre ont été laissés en liberté, à un petit nombre près de Genoïs qui ont été retenus par les rebelles. Le Colonel Genoïs Partenopeo est actuellement à Genes pour y avoir des hommes & de l'argent & retourner ensuite en Corse, afin d'y reprendre l'offensive sur les mécontents, dont les Genoïs sont déchus pour le présent; car Mr. de Paoli assiège toujours *Maccinaggio*, & il y a eu une petite action devant cette Place dans laquelle les Genoïs ont eu le dessous.

A R T I C L E III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ANGLETERRE & en HOLLANDE, depuis le mois dernier.

SANS s'être porté à de grandes affaires dans toute sa séance, le Parlement est séparé depuis le 2. Juin. Le Roi l'a terminé ce jour-là à l'issuë d'un grand Conseil, dont il ne lui a rien communiqué du résultat, quoique ce nombreux Corps fut pour lors encore assemblé; ce qui fait croire qu'on n'est pas encore parvenu à porter à leur perfection des négociations entamées avec diverses Cours d'Allemagne & du Nord, pour un Traité qui contrebalançât le Pacte de Famille entre les Branches de la Maison de Bourbon & l'alliance de ces Branches avec la Maison d'Autriche. L'affaire est cependant très-avancée, & ce qui pourra la consommer, c'est le Traité de paix, d'amitié & d'alliance, qui est véritablement
conclu

conclu entre le Czar & le Roi de Prusse; d'où en a dérivé un semblable du côté de la Suede avec le dernier de ces Princes. Le Roi n'a pas peu contribué, par ses Négociateurs en Russie & en Suede, à parvenir à cette époque qui faisoit l'une des premières occupations de son Ministère dans la nécessité des circonstances. Le flux des sterlings de la Nation vers ces Cours peu argentées (si l'on peut user ici d'un pareil terme) en a d'ailleurs été le fort mobile. Libre ainsi de soins du côté du Nord, la Cour s'occupe du Portugal, des Armées du Rhin; & en refusant toutes nouvelles propositions de paix avec la France, quoique compassées sur l'honneur dû aux Couronnes, elle compte de porter les coups les plus sensibles, par mer, à la Monarchie Française, après ceux qu'elle lui a fait déjà essuyer en Europe, en Amérique & dans l'Inde; mais en attendant l'événement de ces coups, rapportons ce qui est de saison.

Voici le Discours que le Roi a fait aux deux Chambres du Parlement en terminant sa séance.

MYLORDS ET MESSIEURS,

Les affaires publiques, pour lesquelles vous avez été assemblés, sont heureusement terminées; la saison est avancée, & il est tems de mettre fin à cette séance du Parlement. Je ne puis le faire sans vous exprimer ma plus grande approbation pour le zèle, l'unanimité & la diligence qui ont caractérisé vos délibérations pendant toute leur durée.

A l'ouverture de votre séance, je vous informai que mes intentions les plus sincères étoient de rendre à mon peuple le bonheur de la paix; mais ma résolution n'étoit pas moins ferme de continuer

la guerre de la manière la plus efficace, avec votre concours & votre support, si je ne pouvois obtenir cet objet désirable à des conditions équitables & honorables. Je continuë de persister dans ces mêmes sentimens, & ils sont invariables. J'ai aussi la satisfaction de m'y voir confirmer par la voix unanime de mon Parlement.

La déclaration que l'Empereur de Russie, portée par des motifs d'humanité, a fait faire à ses Cours alliées, & le grand & heureux changement, qui s'est fait dans la situation du Roi de Prusse, mon allié, donnent de justes raisons d'espérer que les autres Puissances belligérantes seront aussi induites à embrasser des dispositions pacifiques. D'un autre côté, la rupture avec l'Espagne, malgré les plus grands soins que je me suis donnés pour la prévenir, & l'attaque violente non provoquée, qu'on a fait des Etats du Roi de Portugal, mon ancien Allié, vous feront assez sentir combien il est prudent & nécessaire que mon Parlement prenne la ferme résolution de me mettre en état de continuer nos opérations militaires sans interruption & sans délai; il faut considérablement augmenter nos Flottes & mes Armées dans cette partie, où nos ennemis peuvent causer beaucoup de desastres. Les succès signalés de mes armes pour la conquête de la Martinique & l'acquisition de plusieurs Isles importantes dans les Indes Occidentales, faites par la bénédiction du Ciel, peuvent influencer heureusement dans les mesures que j'embrasse. Je me repose sur la divine Providence: qu'elle daigne m'accorder d'autres avantages jusqu'à ce que les Puissances belligérantes se disposent à entrer dans des termes d'accommodement, tels que la dignité & les justes droits de ma Couronne, la sûreté future

des Princes &c. Juillet 1762. 29

Et les intérêts du Commerce de mes Sujets puissent
me permettre de les accepter.

Messieurs de la Chambre des Communes,

En considérant les subsides considérables que
vous m'avez accordés, je ne puis qu'avoir des
regrets sur la nécessité où le service public oblige
de mettre des impôts sur mon peuple. Par toutes
ces considérations, mes vœux n'ont été qu'à retré-
cir mes demandes & à me borner uniquement à
ce qu'exigent les embarras où je me trouve moi-
même enveloppé. Vous sentez bien que par tous
ces motifs réunis, j'employerai mes soins à n'em-
ployer les subsides qu'avec la plus exacte économie
& uniquement pour la sûreté de mes Royaumes,
la Religion & l'honneur de ma Couronne. Je vous
fais mes remerciemens particuliers pour les preu-
ves que vous m'avez données de vos égards pour
ma personne & ma famille, en accordant un état
aussi ample pour la Reine, dont les vertus & l'af-
fection pour ce pays vous prouvent qu'elle mé-
rite toute votre confiance.

MYLORDS ET MESSIEURS,

Je suis très-persuadé que vous ne cesserez pas
de continuer à inspirer dans vos districts l'esprit
de concorde que vous avez étalé pendant la séance
du Parlement. Je vous assure de tout mon retour
pour le zèle & l'affection que vous avez témoigné
pour ma personne & mon Gouvernement, & de
mon attention constante à contribuer au soulage-
ment de mes Sujets. Mes vœux les plus ardens ne
tendent qu'à assurer la gloire de mon regne, l'u-
nion de mon peuple, le bonheur & la prospérité de
mes Royaumes.

Avant



Avant ce discours prononcé du Trône dans la Chambre des Seigneurs, où les Communes avoient été mandées, le Roi donna son consentement à un Bill arrêté pour lever un million de livres sterlings par emprunt ou billets d'Echiquier, à un autre pour tirer une somme d'argent du fond d'amortissement, à un troisième pour pourvoir au salaire des Juges, & à 34 autres tant publics qu'à particuliers; & après le Discours Sa Majesté fit indiquer la séance du Parlement pour le 15. du présent mois de Juillet.

Ce qui a été résolu par la Chambre des Communes dans ses dernières assemblées sur les moyens de lever le subside, a été d'y approprier pour cette année les sommes suivantes, savoir 115000 livres sterlings accordées par Acte de la seconde année du regne du feu Roi Georges II, pour des arrérages des revenus de la Liste civile & qui restoient en caisse au décès du feu Roi; 20000 livres sterlings restant en caisse dans l'Echiquier de la somme de 100000 accordée l'année 1758 pour l'entretien de la Milice; 80000 restant dans l'Echiquier accordée en 1760 pour l'entretien de la Milice non entégimentée; 73678 restant dans l'Echiquier du surplus des droits sur la dreche; 1009217 à tirer du fond d'amortissement: Que pour aider à remplir le subside, la somme d'un million sera levée par voye d'emprunt ou de billets d'Echiquier remboursable dans la prochaine séance du Parlement: Que pour aider à payer les salaires des Juges il sera imposé de nouveaux droits de timbre de deux livres sterlings sur chaque pièce de parchemin ou papier, portant admission d'aucun degré dans les quatre Tribunaux de Justice.

Des changemens dans le Ministère dont on parloit

parloit depuis quelque-tems, ont été effectués le 26. Mai. Le Duc de Newcastle, qui y avoit servi plus de 40 ans avec honneur & intégrité, a donné sa démission de la charge de premier Commissaire de la Trésorerie. On compte qu'il a dépensé au-delà de 500000 livres sterlings de ses biens pour le service de la Maison d'Hanover dans les divers Emplois qu'il a remplis; cependant il a refusé généreusement une pension de 6000 livres sterlings que le Roi lui a offerte. Ce Seigneur se retire dans sa Terre de Clairmont pour y passer le reste de ses jours. Le Comte de Bute le remplace, & Mr. Georges Greenville a présentement la Secrétairerie d'Etat pour le Département du Nord qu'avoit Mr. de Bute. Le Chevalier Dashword est nommé Chancelier de l'Echiquier, place qu'occupoit le Lord Barrington, qui a aussi donné sa démission. Le Roi a continué encore pour quatre mois dans leurs Charges & Emplois, tous les Officiers Civils & Militaires dans la Grande-Bretagne, l'Irlande, l'Ecosse & les Isles qui en dépendent, & ce à compter du 28. Mai dernier.

Change-
mens dans le
Ministère.

Quoiqu'il en coûte, & qu'on ait un besoin si grand d'hommes, d'argent & de munitions, afin de poursuivre la guerre contre la France, secourir les opérations des Alliés sur le *Rhin*, & dominer sur les mers; il faut encore soutenir une guerre contre l'Espagne, & secourir le Portugal qu'on a sù se lier par des promesses dont on compte de tirer bien des avantages, tandis qu'on l'expose à être envahi par son voisin. On lui envoie des troupes, de l'artillerie, des munitions. Le monde qu'on lui destine sera de douze mille hommes qui se préparent à la mer pour arriver sur le *Tage*: une petite partie a déjà pris les devans.

Envoi de
troupes & de
munitions
en Portugal.

de vans. On ne fait encore le moment du départ du restant des troupes. On sent tout le poids de cette nouvelle guerre, mais on y donne par l'espérance du succès qu'on en espère.

Dans cette conjoncture on agit avec toute douceur du côté de la Nation, pour empêcher ses cris sur les nombreux & exorbitans impôts dont on l'accable, malgré les dettes dont la Couronne est surchargée. En d'autres circonstances, on auroit usé d'autres voyes quant à la révolution arrivée en dernier lieu en Irlande, que de celles qu'on a mises en œuvre par la calmer. Le dernier coup y a été porté par relâcher toutes les personnes saisies ou emprisonnées à ce sujet sans presque les avoir examinées, & par une proclamation qui promet le pardon à tous ceux des soulevés non arrêtés, qui retourneront paisiblement chez eux pour reprendre les occupations de leur état. Les faveurs accordées aux Irlandois Catholiques font voir encore combien le Gouvernement cherche à se concilier tous les esprits dans ce tems critique.

On est toujours en crainte d'une descente des François dans l'un des trois Royaumes. Les grands préparatifs de ces ennemis à *Dunkerque*, ont entre-autres déterminé la Cour à envoyer des Régimens d'Infanterie réglée, de Milice & de Dragons dans les Comtés de *Kent* & de *Suffex*; & les Grenadiers des trois Régimens des Gardes à pied sont destinés à défendre les rives de la *Tamise* à *Gravesend* & dans les environs. Le nombre d'Escadres en station à la hauteur des Ports de France sur l'Océan & la *Méditerranée*, épient les momens de sortie des Vaisseaux de cette Nation, & n'opèrent cependant rien. Ils leur échappent; & malgré toute vigilance ils arrivent

des Princes &c. Juillet 1762. 43
arrivent dans l'*Amérique* à leur destination. On ne veut cependant plus rien craindre pour la *Jamaïque*, où l'Escadre de l'Amiral Rodney est allé joindre celle des Amiraux Pocok & des Chefs d'Escadre Douglas ; Keppel, Swanton & Forrest, qui ensemble auront 32 Vaisseaux de ligne & plusieurs Frégates, qu'on dit bien armés & équipés, tant dans la *Jamaïque* que dans les autres possessions Britanniques de l'Amérique-Septentrionale.

Le Chevalier Hawke, qui vient d'être nommé Commandant en chef de tous les Vaisseaux de guerre dans les mers de la Grande-Bretagne, arme sa Flotte en hâte pour une de ces grandes, mais secrètes expéditions, dont on croit devoir plus attendre que de celles qui ont fait tant de bruit les deux dernières années, & qui n'ont abouti à rien dans l'Europe; à moins qu'on ne prenne la prise de *Belleisle* pour le tout.

Nous voyons une liste de treize Bâtimens François enlevés par les Armateurs Anglois depuis le mois d'Avril. Les nouvelles de *Londres* en détaillent la capture : elles font aussi l'énumération de ceux de la Grande-Bretagne pris par les François depuis ce tems, montant à dix; & dans la même liste Angloise, on voit que pendant l'année dernière ils ont enlevé à l'Angleterre 812 Navires grands & petits.

Le Vaisseau le *Warwick* de la Compagnie des Indes, arrivé nouvellement de la *Chine*, a découvert deux belles Isles fort avant au midi, dont on n'avoit pas encore eu de connoissance. Il n'y a rien d'intéressant qu'on ait appris de l'*Inde*, & le reste des nouvelles de la Grande-Bretagne intéresse fort peu l'étranger.

Des

Des sept Provinces-Unies, & des dix autres des *Pays-Bas*, il n'y a rien de fort remarquable à présenter au public. Un Mémoire seulement est à observer, que le Comte d'Affry, Ministre de France auprès des Etats-Généraux, leur a présenté le 3. de Juin, en prenant congé d'eux, pour aller servir à l'Armée du Roi son Maître sur le *Bas-Rhin*. En voici le contenu.

Le Roi mon Maître m'a accordé la grace de reprendre mes fonctions dans la carrière militaire. Sa Majesté, qui daigne m'employer dans ma qualité de Lieutenant-Général de ses Armées, m'a ordonné de me rendre à l'Armée sur le Bas-Rhin, après avoir pris congé de V. H. P. Les fonctions du Ministère, dont j'ai été honoré pendant près de sept années auprès d'elles, seront toujours bien précieuses à mon cœur, puisque c'est dès le commencement de ce Ministère qu'elles ont remis entre mes mains l'assurance d'une neutralité, qui, en marquant leur juste confiance en la constante amitié du Roi, a procuré à votre République les moyens les plus justes, les plus honorables & les plus sûrs, de jouir, pour ainsi dire, au milieu de la guerre, de la paix la plus profonde, & d'assurer, d'étendre & d'augmenter le Commerce de vos Sujets.

J'ai vu avec la satisfaction la plus vive, pendant tout le cours de mon Ministère, que les principes de sagesse, qui ont établi ce système, n'ont jamais varié; & j'ai pris la liberté d'assurer le Roi mon Maître, qu'un des premiers principes de l'Administration & du Gouvernement de la République, étoit de saisir avec empressement toutes les occasions d'augmenter l'union, la plus parfaite intelligence & une confiance réciproque. Sa Maj. en m'ordonnant de remettre à V. H. P. les Lettres par lesquelles elle me permet de prendre congé, m'ordonne expressément de leur déclarer, qu'elle désire sincèrement d'entretenir & perpétuer la parfaite union & correspondance, qui subsistent entre-Elle & V. H. P.

&

des Princes &c. Juillet 1762. 45

& de leur renouveler les assurances de l'amitié de Sa Maj. pour elles, & du véritable intérêt qu'elle prend à l'avantage & à la prospérité de votre République.

Je ne pouvois terminer les fonctions de mon Ambassade auprès de V. H. P. d'une manière plus glorieuse pour moi : les marques de bonté & de confiance que V. H. P. m'ont données pendant le cours de mon Ministère, m'inspirent la reconnoissance la plus vive : elle ne cessera jamais, non plus que l'admiration que j'emporte de la haute sagesse de votre Gouvernement, à la prospérité duquel je prendrai toute ma vie, Hauts & Puissans Seigneurs, le plus vif intérêt.

Mr. d'Affry est parti peu de jours après de *La Haye* pour le poste auquel il est destiné.

Il n'y a que de la Flandres Françoisse, d'où les nouvelles pourront devenir bientôt intéressantes, par des mouvemens qu'y font à présent les troupes Françoises rassemblées du côté de *Dunkerque*, & par l'armement de Vaisseaux qui se prépare dans le Port de cette Ville. Le 20. Mai il y a eu au *Quesnoy*, petite Ville au Territoire de Valenciennes, un orage affreux accompagné de grêle, qui a dévasté deux lieues de campagne en longueur sur une de largeur. Le lendemain il y eut un désastre encore plus grand à *Manbeuge*, les grêles tombant pesoient environ une livre; aussi les bestiaux, les terres, les maisons en ont été saccagées : c'est une désolation dans ces territoires.

ARTICLE

ARTICLE IV.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE, depuis le mois dernier.

NOUS sommes déjà bien avancés dans la saison, & nous ne voyons de toutes les Armées en campagne, nulle encore s'avancer sérieusement contre son ennemie, ni se porter à entamer de ces grandes opérations qui tendent à des coups décisifs. Les manquemens de fourrages chez les unes, la disette de vivres chez les autres, les chevaux en triste état, les pays ruinés, & par tout des besoins de toute espèce, suites funestes de cette guerre également longue & opiniâtre, arrêtent donc naturellement ces Armées, même dans le tems le plus propre aux actions : Et qui fait si de ces causes si fatales pour l'humanité, avec l'épuisement des finances souveraines, les Puissances ne seront pas elles-mêmes forcées d'en venir enfin à des termes de composition, & finir les calamités publiques par une paix qui laisse à chaque partie les Territoires, les Places dont elles sont en possession actuelle avec les Pays dévastés, après tant de sang répandu sans progrès. Les hauteurs de l'Angleterre ont mis jusques-ici l'obstacle le plus invincible à la voye d'une pacification avec la France, qui auroit frayé celle de la paix en Allemagne, & cette Couronne altière y persiste. Non-seulement elle ne veut entendre à aucune des propositions pacifiques qu'on lui a répétées, mais elle veut s'en tenir à ce qu'elle a déclaré une fois, & à

ce

te qu'elle prescrit. Le Comte de Viri, Ministre du Roi de Sardaigne à Londres, s'étoit donné tous les mouvemens imaginables pour faire renouïer les négociations entre-elle & celle de France ; mais le Ministère Britannique décréta que l'on commençât d'abord par une suspension d'armes générale ; que l'Espagne s'abstint de toute hostilité contre le Portugal ; que les Anglois & leurs Vaisseaux fussent sans la moindre inquiétude, sans le moindre trouble, dans les Ports de ce Royaume, comme par le passé ; que leur commerce s'y continuât sur le pied ancien, &c. D'après une réponse de cette catégorie, quel moyen d'arriver à une paix ? Aussi l'espérance en étant de nouveau autant qu'évanouïe, le Roi vient d'envoyer ordre aux Généraux de ses Armées d'ouvrir les opérations, & de les pousser avec toute la vigueur possible. Ces Armées, qui ont à présent reçu toutes les troupes parties du Royaume & tous les Généraux qu'on leur destinoit, ne sont pas à beaucoup près dans le défaut de celle des Alliés sur le *Rhin*, où regne une grande désertion par la misère. Et quant à la mer, les préparatifs que l'on continué dans tous les Ports de la Monarchie, en font attendre que l'Anglois sera borné dans ses desseins, & peut-être bien intimidé.

Les Villes de la *Rochelle*, de *Rochefort* & de *Pezenas*, animées du zèle patriotique, dont les différens Ordres de l'Etat donnent des preuves éclatantes, viennent d'offrir au Roi trois sommes considérables pour concourir à l'augmentation de la Marine. Mais le Vaisseau que la Ville de *Dunkerque* devoit présenter au Roi, y étant sur le Chantier depuis la fin de Mai, la Cour a envoyé l'ordre d'en-suspendre la construction ;

ce qui a paru d'autant plus étonnant, qu'à *Bress* on ne cesse d'armer avec toute la diligence possible les Vaisseaux le *Palmier*, le *Minotaure* & l'*Altier*, chacun de 74 canons, mais le premier seulement en Flute, parce qu'on doit y embarquer des troupes; qu'on a fait partir trois Flutes de ce Port pour Bourdeaux qui en ont ramené des vivres destinés pour le *Cap-François* où doit se rendre une nouvelle mais petite Escadre, composée seulement de deux Vaisseaux & deux Frégates. Même célérité dans l'armement à *Toulon*: on y presse l'équipement de l'Escadre qui doit sortir de ce Port sous les ordres de Mr. de Boimpart, montée, entre-autres troupes, par des détachemens des Régimens de Perigord & de Royal-Corse. Les Matelots y arrivent en nombre de toutes parts; & cette Escadre pourra mettre à la voile au premier ordre de la Cour. Depuis peu on a mis encore sur les Chantiers de *Toulon* un Vaisseau de 64 canons, & 200 canons viennent d'y arriver de *Rochefort*; 200 autres y sont attendus. Nombre de Barques s'arment aussi à *Toulon*; on y a radoubé d'ailleurs tous les Bâtimens gros & petits jusques aux Bombardés. En un mot, le tems approche où la Marine Française pourra faire face à celle des Anglois, même tenter sur eux des entreprises offensives avec la Marine d'Espagne. Deux Frégates, la *Chimere* & la *Gracieuse* sorties de *Toulon*, croisent à la hauteur de *Villefranche*, sur ce que deux Frégates Angloises y inquiétoient les Bâtimens Côtiers; & sept Vaisseaux de guerre Espagnols viennent pour se joindre à tout ce qu'on prépare à *Toulon* de Vaisseaux & qui vont être prêts à mettre à la voile. Enfin les forces Angloises, divisées en toutes les parties qu'elles entrepren-

nent

ment d'affaillir ou de défendre, pourront bien avoir du deffous en plusieurs, & le Portugal se ressentir de n'avoir pas voulu prendre le sage parti que Mrs. de Torrero & O-Dune lui ont offert, par ordre des Cours de Versailles & de Madrid : il est jusques-ici à attendre ce que la Grande-Bretagne lui promet de secours, & ses Places entre-tems s'enlevent les unes après les autres par l'Armée Espagnole qui marche dans son pays. Après *Miranda & Bragance, Charvez & Moncorvo* ont été occupées par des Corps qu'y a envoyés le Marquis de Sarria. Ces Villes ont été abandonnées à leur approche. Les Portugais ont laissé dans l'une & dans l'autre toute l'artillerie qui s'y trouvoit. *Charvez* avoit 48 canons, dont 21 de bronze & 27 de fer; parmi les premiers il y en a neuf, & parmi les seconds quatorze de 24 livres de bale : tous sont en bon état. On a trouvé de plus dans la même Place une grande quantité de fusils & de diverses armes, beaucoup de poudre, de bales, d'autres munitions & un magasin de fourage. *Moncorvo* n'étoit pas si bien muni.

Comme les nouvelles de l'Armée Espagnole, qui agit dans le Portugal, viennent assez diligemment à Paris, par l'intérêt qu'on y a de les apprendre, nous ajoutons à cet article, ce qui auroit dû trouver place, pour ces nouvelles, dans celui d'Espagne du présent Journal.

Les nouvelles particulières de la Cour & des Parlemens sont les suivantes.

L'Assemblée générale du Clergé du Royaume a accordé, par une délibération unanime, un don gratuit au Roi de sept millions cinq cens mille livres, dont les Commissaires de Sa Maj. avoient fait la demande, en se rendant le 11.

Mai à cette Assemblée, suivant les ordres qu'ils en avoient reçus. En même-tems cette Assemblée a délibéré d'offrir un million au Roi pour contribuer au rétablissement de la Marine.

Le Cardinal de Rochecouart, de retour de Rome, a prêté serment le 24. entre les mains du Roi. Le 30, Fête de la Pentecôte, il fut reçu Chevalier de ses Ordres, avec le Duc de Chartres & le Marquis de Castries, dans un Chapitre de l'Ordre du St. Esprit dans lequel le Roi nomme Chevalier de cet Ordre le Prince Héritaire de Parme.

Le Marquis de Crillon, qui étoit Lieutenant-Général au service de France, entre avec le même grade dans celui d'Espagne. Le Roi a disposé de quelques Régimens d'Infanterie & de Cavalerie vacans par des démissions, par des avancemens & par morts.

Madame Adelaïde & Madame Victoire, filles du Roi, s'étant bien trouvées des eaux de *Plombières* en Lorraine l'année dernière, s'y sont rendues de nouveau, étant parties de Versailles le 24. Mai. La Princesse Christine de Saxe, sœur de Madame la Dauphine, va les trouver pour prendre les mêmes eaux avec ces Princesses, & elle ira ensuite avec elles passer l'intervalle des deux saisons chez le Roi de Pologne Duc de Lorraine & de Bar. Les Gardes du Corps qui ont accompagné Mesdames de France, ne sont allés que jusques sur les frontières de la Lorraine, où elles attendront leur retour, & où les Gardes du Corps du Roi de Pologne sont venus les prendre. La Duchesse de Beauviller, Dame d'honneur & la Comtesse de Narbonne Dame de compagnie de Madame Adelaïde; la Comtesse de Durfort, la Comtesse de Saluces & la Marquise

quise de Castelane, Dames de compagnie de Madame Victoire; le Baron de Montmorency, Chevalier des Ordres du Roi & Chevalier d'honneur de Madame Adelaïde, deux Ecuyers, & le Père Bolle Jésuite, Confesseur & Aumônier, sont du voyage.

Le Marquis de Vaudreuil, ci-devant Gouverneur du *Canada*, & Lieutenant-Général pour le Roi dans cette partie de l'Amérique-Septentrionale, que nous dîmes le mois passé avoir été conduit à la Bastille, a été mis provisoirement en liberté, à charge par lui de se représenter en état d'ajournement à toutes les assignations qui lui seront données : même liberté aux mêmes conditions accordée à Mr. de Boishebert ci-devant Commandant à *Miramichy*, & à Mr. Desmeloises, ci-devant Capitaine-Aide-Major des troupes du Canada, qui, comme Mr. de Vaudreuil, avoient été décrétés de prise de Corps par une Commission établie à l'Arsenal à Paris.

A *Origny Ste. Benoite*, Ville de Picardie, le feu a consumé le 24. cent dix-huit maisons & 94 autres bâtimens, comme granges & étables, & y a réduit bien des infortunés à une affreuse misère. Le 20. du même mois une pluye d'orage abondante a inondé le Bourg de *Fondevrault* & les campagnes voisines : l'éroulement d'un grand nombre de maisons en a suivi. A *Vervins*, dans la Généralité de Soissons, la grêle a causé un dommage considérable le même jour qu'au *Quésnoy* & à *Maubeuge* : les fromens & les seigles en ont été entièrement hachés. Les prés, les vergers, les potagers, tout s'est ressenti de ce fleau, & les habitans ne retireront cette année aucune ressource de leurs différentes cultures.

Divers

Divers Parlemens du Royaume lâchent à la continuë des Arrêts les uns plus fulminans que les autres, contre les Jésuites établis dans leur Reffort, en vûë de les diffoudre absolument : il y en a un, entre-autres, du Parlement de Bretagne, du 27. Mai, dans lequel sont répétés contre la Regle & le Régime, contenus au Recueil des Constitutions de ces Religieux, les termes ordinaires qu'on y attribué à cette Regle & à ce Régime, tels qu'*injurieux à la Majesté divine, en transférant, y est-il dit, à un homme l'honneur qui n'est dû qu'à Dieu seul, en égalant les ordres d'un Supérieur au précepte de Dieu & de Jesus-Christ, & exigeant le même sacrifice de sa raison & de son jugement : injurieux à la Majesté souveraine des Rois : attentatoires à leurs personnes sacrées : injurieux à l'Eglise, aux Conciles, aux Papes, aux Evêques, au second Ordre de l'Eglise, & à tous les Corps de l'Etat : destructifs de la liberté naturelle des esprits & des consciences : contraires aux droits naturels & aux droits divins, au droit des gens & à celui de toutes les Nations, au bien & à la paix des Etats, à la sureté des Contractés & des Conventions particulières, &c.*

En conséquence, *porte cet Arrêt*, la Cour a dessous le Régime de la Société des soi-disans Jésuites; fait défenses à tous Sujets du Roi, de faire aucun vœu simple ou solennel d'obéissance audit Régime, & auxdits Prêtres & Ecoliers, & autres de ladite Société, d'en porter le nom, l'habit, d'en observer la regle, d'en occuper les Maisons, & d'y vivre en commun sous l'empire dudit Régime, Regles, Constitutions & Institut au-delà du terme prescrit par l'Arrêt du 23. Décembre dernier, savoir, passé le 2. du mois d'Août prochain; auquel jour préfix seront tenus d'évacuer lesdits Collèges & autres Maisons
par

par eux occupées sous le Ressort de la Cour, & se retirer en tel lieu que bon leur semblera dans le Royaume (autres néanmoins que les Collèges, Séminaires ou autres Maisons destinées à l'instruction & éducation de la jeunesse, si ce n'est le tems nécessaire pour prendre les Ordres dans lesdits Séminaires) pour y vivre sous l'obéissance du Roi & des Loix, sous l'autorité des Ordinaires, sans pouvoir se réunir en société entre-eux, à peine d'être poursuivis extraordinairement, & sans pouvoir sortir du Royaume qu'en vertu de permission expresse du Roi, sous les mêmes peines. Fait itérative inhibition & défenses à aucun Membre de ladite Société de communiquer ou entretenir aucune correspondance directe ou indirecte avec le Général ou autres Supérieurs par lui proposés. Ordonne que lesdits Prêtres & Ecoliers de ladite Société ne pourront en aucun tems être admis à aucun Bénéfice à charge d'ames, Vicariats, emplois ou fonctions ayant même charge; à aucune Chaire ou Enseignement public; à aucune Charge civile ou municipale, Office de Judicature, ou autres ayant des fonctions publiques, qu'au préalable ils ne justifient dans tous lesdits cas de l'acte du serment par eux fait en personne, par-devant le Juge Royal des lieux, d'être inviolablement fidèles au Roi, de tenir & enseigner les quatre Propositions de l'Assemblée du Clergé de France de 1682, & les Libertés de l'Eglise Gallicane; d'abjurer le Regime & l'Enseignement de ladite Société; de détester & combattre en tout tems & en toutes occasions la Morale pernicieuse contenuë dans le Recueil des Assertions, imprimées de l'ordre du Parlement séant à Paris; & à défaut dudit acte de serment, en la forme & dans les termes ci-dessus énoncés, déclare les nominations, élections & provisions auxdites fonctions, Charges & Bénéfices à charge d'ames, nuls & de nul effet.

Le reste de cet Arrêt ordonne, « que celui » que le même Parlement lâcha le 23. Décem- » bre dernier, sera exécuté en tout ce qui con- » cerne les défenses faites à tous Sujets du Roi » de fréquenter en aucun lieu du Royaume, ou »

» hors d'icelui, les Ecoles, Pensions, Collèges,
 » Séminaires, Retraites & Missions desdits soi-
 » disans Jésuites, sous les peines portées audit
 » Arrêt contre les Etudiants, leurs Pères, Mères,
 » Curateurs ou autres ayans charge de leur édu-
 » cation, passé ledit délai du 2. Août pro-
 » chain. »

Jusqu'à présent nous avons rapporté indistin-
 ctement la teneur des principaux Arrêts, que le
 premier Parlement du Royaume, celui de Nor-
 mandie, celui de Bretagne & autres ont rendu
 contre les Jésuites & leur Institut. Mais rien,
 ou très-peu de ce qui a paru tendant à les justi-
 fier. Il y a cependant trois Pièces bien respecta-
 bles à remarquer dans cette affaire. La première
 est un Extrait du *Procès Verbal de l'Assemblée
 Générale du Clergé de France, tenuë à Paris en
 1760*; la seconde, un *Avis des Evêques de Fran-
 ce sur l'utilité, la conduite & le régime des Jé-
 suites de France*; & la troisième, une *Lettre d'un
 Evêque au Roi*. Des deux premières Pièces, il
 seroit superflu de marquer ici le contenu; les
 exemplaires en sont depuis quelque tems entre
 les mains du Public. Nous donnerons seulement
 l'Extrait de la dernière, qui est la Lettre du Pré-
 lat qui l'a présentée au Trône. Il y est dit ce
 qui suit.

*Lettre d'un
 Evêque au
 Roi.*

Les ennemis des Jésuites triomphent : mais tandis
 qu'ils s'enivrent d'une joye dont Dieu connoit la
 durée & le terme, les esprits équitables, les vrais
 citoyens, les ames vertueuses, sont dans la conster-
 nation. . . . Témoins irréprochables des maximes
 que ces Religieux leur ont enseignées dans leur édu-
 cation, qu'ils enseignent encore à leurs enfans,
 qu'ils prêchent dans leurs Chaires, qu'ils inspirent
 dans les Tribunaux de la Pénitence, ils se deman-
 dent où est la doctrine meurtrière & favorable à
 tous

tous les crimes qu'on leur impute. Ils en cherchent inutilement quelques vestiges dans le commerce continuel, soit public, soit particulier, qu'ils ont avec eux. Ils comparent les Jésuites qu'on peint de si noires couleurs avec les Jésuites qu'ils ont connus autrefois, qu'ils voient, qu'ils entendent aujourd'hui; & ils ne peuvent revenir de leur surprise que des hommes, dont les exemples & les discours les ont constamment édifiés, soient couverts tout-à-coup des opprobres qui ne sont dûs qu'à un assemblage de brigands & de scélérats. . . . Quelle est donc, s'écrient-ils, cette séduction si dangereuse dont les Auteurs ne communiquent les principes à aucun de ceux qu'ils seroient & plus intéressés, & par leurs fonctions plus autorisés à séduire? qui ne s'insinûe ni par la voye de la confiance la plus intime, ni par celle de l'enseignement classique ou de la prédication, ni par celle des Livres mis entre les mains des Fidèles? On nous cite des propositions affreuses extraites de différens Ouvrages étrangers à notre siècle ou à notre Nation: mais les Jésuites ne nous ont jamais renvoyés à ces Ouvrages pour y puiser leur propre doctrine & celle qu'ils nous exhortoient à croire & à pratiquer; ils ne nous les ont pas même nommés. . . . Si les Jésuites avoient une autre doctrine, invisible à nos égards, réservée au secret le plus profond, démentie par les leçons qu'ils font au-dehors & conséquemment sans danger pour la société, elle seroit uniquement pour eux. Mais pouvons-nous le soupçonner quand nous considérons leurs mœurs? Une méchanceté, voilée des apparences de la piété, n'est pas un prodige. C'en est un, qui surpasse toute croyance, qu'une Compagnie Religieuse embrassant dans le même systême la discipline la plus exacte, la doctrine la plus perverse, & le zèle le plus actif pour prévenir les autres hommes contre les propres principes. . . . On doit distinguer de cet Institut des privilèges exorbitans qui n'en font point partie, des erreurs qu'il n'a pas enfantées, des événemens funestes dont il n'est pas responsable. . . . On doit rendre hommage à l'origine sacrée d'une obéissance qui, loin d'être l'instrument du péché, en est au contraire le frein le plus puissant. . . . On doit y

regarder

regarder de plus près avant de rejeter un plan d'éducation qui a formé bien des grands hommes pour lui en substituer un nouveau dont le succès est douteux. . . . Les François ne se doutoient pas qu'on pût contester l'être légal d'une Société Religieuse où l'on s'engageoit tous les jours sans inquiétude comme sans contradiction, dont les différentes Maisons avoient, dans le commerce ordinaire des citoyens, les mêmes pouvoirs de contracter, &c, dans les Tribunaux de Justice, les mêmes actions que les Loix accordent à tous les Ordres Monastiques. Un Jésuite Profès étoit, à leurs yeux, un Sujet du Roi, mort au monde à la vérité, mais aussi assuré de son état qu'un Enfant de St. Benoît, de St. Dominique, ou de St. François. Pouvoient-ils s'en former une autre idée, à ne raisonner, comme ils le devoient, que sur la foi publique ? Dans un moment, tout change par rapport aux Jésuites. Ils étoient hier Religieux : ils ne le sont plus aujourd'hui. . . . Quatre mille citoyens . . . éprouvent ce que le moindre Sujet n'a pas lieu de craindre, sous la protection des Loix, pour sa famille ou pour lui. . . . Où est la liberté tant réclamée de nos jours & qui n'aura jamais d'azyle plus inaccessible à l'oppression que le Trône auguste sur lequel Dieu a placé nos Maîtres ? Où est l'humanité de forcer des hommes blanchis dans une profession, qu'ils ont volontairement & légitimement embrassée, à y renoncer vers le déclin de leur âge, à briser les nœuds qui leur sont chers & qu'ils regardent comme indissolubles, à chercher dans ce changement, aussi douloureux qu'imprévu, des ressources qui peuvent manquer à plusieurs & qui ne remplaceront pas tout ce qu'on arrache aux autres avec tant de violence ? . . . Le célèbre Denis Talon a soutenu devant le Parlement de Paris que, lorsqu'il s'agit du fond du vœu & de sa validité, les Juges Ecclésiastiques sont en possession d'en connoître. . . . Le Clergé de France, inébranlable dans les vrais principes, ne souffrira, ne s'accoutumera jamais à des prétentions qui les détruisent. . . . Il y a lieu de conjecturer que des vûes profondes & semées de longue main dans le Public contre tout l'Etat Religieux, n'ont pas eu peu de part à l'événement qui occupe actuellement les esprits. Et que n'ont pas

en effet à redouter les Ordres Religieux les mieux affermis de quelques-unes des maximes avancées, contre l'Institut des Jésuites ? Leurs Regles & leurs Constitutions jugées sur les mêmes maximes n'échapperont pas à la même condamnation. Mais il n'est que trop visible que les Jésuites sont les victimes d'une passion plus envenimée & d'une animosité implacable. Un parti, qui ne se soutient plus par l'éloquence & par l'érudition de ses Ecrivains, combat avec les armes qui lui restent, l'intrigue & la cabale. Enhardi par les circonstances, il se venge des anathèmes lancés contre lui par l'Eglise sur les Jésuites qu'il accuse d'en avoir été les instigateurs... Sa modération affectée n'a duré qu'autant que sa foiblesse. Et si l'on veut parfaitement connoître la différence respective des moyens & des sentimens, il n'y a qu'à comparer rigueurs à rigueurs, souffrances à souffrances, le respect & la patience des Jésuites décriés, proscrits, écrasés, aux satyres sanglantes de leurs Adversaires, contre les têtes les plus sacrées.

Cette Lettre est datée du 16. Avril dernier. Passons à un autre Article.

A R T I C L E V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE, depuis le mois dernier.

QUOIQUE toutes les Armées soient sous la toile vers le *Rhin*, dans la *Saxe* & en *Silésie*, elles n'avoient encore rien entrepris de fort important, même jusques au 15. du mois de Juin. Ce qui a précédé ce tems, ne portoit non plus que sur les dispositions de la campagne à ouvrir. Quelques coups seulement un peu remarquables se présentent à en rapporter de la *Saxe*. Le
Comte

Armées
Saxe & e
Silésie.

Comte de Serbelloni , Commandant-Général dans cet Electorat de tous les postes avancés de l'Armée Impériale & Royale Autrichienne, ainsi que de l'Armée d'Empire, fut attaqué le 12. Mai dans les postes qu'il avoit à *Lattorff*, à *Hunichen*, à *Dobeln* & les environs, par le Prince Henri de Prusse, qui avoit passé la *Mulda* ce jour-là de grand matin avec la plus grande partie de son Armée. Ses troupes ont formé l'attaque avec la plus grande impétuosité. La défense y a été opposée de toutes parts par les Impériaux; mais le nombre les a vaincus, les a nécessités à la retraite, leur a fait perdre trois à quatre cens hommes, tués, blessés, prisonniers, & parmi ces derniers le Général *Zettwitz* & quelques autres Officiers de rang, outre trois pièces de canon & une paire de timballes. C'est à la grande supériorité des Prussiens, dont presque toute l'Armée étoit venuë fondre par quatre colonnes sur les postes Impériaux, & non à leur bravoure que l'avantage qu'ils ont eu peut leur être attribué : car le Lieutenant-Général de *Ried*, entre-autres, les a repoussés à plusieurs reprises avec les troupes qu'il commande; il n'a quitté son terrain que pas à pas, & lorsqu'il s'est vû forcé de l'abandonner. Cependant le Prince Henri continuant sa marche le 13. & le 14, s'est avancé sur *Freyberg* où étoit le Comte de *Macquite*, Général d'Infanterie de l'Armée Autrichienne, qui, se voyant par-là en danger d'être débordé sur ses deux flancs, prit le parti d'abandonner ce poste avec un magasin assez fort, pour aller camper à *Dippoldiswaldt*; ce qu'il a exécuté en bon ordre, n'ayant perdu qu'une centaine d'hommes dans sa retraite. D'un autre côté le Baron de *Luzinski*, Lieutenant-Général, qui

qui étoit à *Schvolla*, fit prendre aux troupes à ses ordres la marche vers *Chemnitz*, dont les Prussiens s'étoient emparés, après *Freyberg*, & ces troupes ont eu une ample revanche de l'échec qui leur avoit été porté près de *Dobeln*. Voici le détail de ce qui s'y est passé.

L'Armée Prussienne en *Saxe* ayant fait replier tous les postes des Impériaux par ses marches du 14. au 19. Mai, qui lui réussirent assez bien, & s'étant emparée de *Freyberg* & de *Chemnitz*, l'ordre du Maréchal de Serbelloni fut envoyé au Prince de Stolberg, Général d'Artillerie d'Empire, qui étoit à *Zwickau*, de joindre sans délai avec son Corps de troupes celui du Baron de Luzinski, & des troupes détachées sous le commandement du Colonel Torrock, afin de marcher conjointement sur *Tschoppa* & *Chemnitz*, & tâcher de reprendre ces Places.

La jonction s'opéra le 20. Le Prince de Stolberg informé alors qu'il y avoit à *Chemnitz* & dans ses ouvrages cinq Bataillons & un gros détachement de Dragons & Hussars ennemis commandés par le Général Bandemer, Mr. le Maréchal ordonna conséquemment au Colonel Torrock de marcher en remontant la rivière de *Floha* jusqu'au voisinage d'*Augustusbourg* & de *Tschoppa*, envoya l'ordre en même-tems au Général Luzinski de faire une marche forcée jusqu'à *Chemnitz*, & au Prince de Stolberg de prendre une position en avant pour les soutenir. Ces mesures exécutées le 21. de grand matin avec tout l'ordre possible, les postes avancés des Prussiens furent chassés; & vers une heure de l'après-midi l'avant-garde de Mr. de Luzinski arriva dans les environs de *Chemnitz*: elle étoit composée des Chasseurs, d'un gros détachement de

Action près
de Chem-
nitz.

Baraniay & de Haddick Hussars, de deux Compagnies de Hohenlohe, d'une du Bataillon de Croates Lycaniens, & elle fut immédiatement suivie par tout le Bataillon de Croates & le reste des troupes.

Dès que les Impériaux s'approchèrent de la Ville de *Chemnitz*, les Prussiens firent un feu très-vif de leur artillerie; & leur Infanterie, postée dans les ouvrages, tâcha aussi de s'y maintenir par un feu de mousqueterie très-bien nourri; mais bientôt elle fut obligée de céder & de fuir. La garnison, composée de 300 hommes, sortit alors de la Ville comptant de se retirer à *Freyberg*, mais prévenue par les Hussars & les Croates & se trouvant coupée, elle se rendit prisonnière, abandonnant deux pièces de canon qu'elle avoit avec elle. Pendant cette menée, la Cavalerie des Prussiens se portoit de droit & de gauche du chemin de *Freyberg* vers le pied de la montagne qui s'y trouve, & leur Infanterie, qui avoit campé à *Wiese*, y accouroit avec de l'artillerie. L'une & l'autre ont été assaillies. La Cavalerie fut dans le moment attaquée dans la plaine par les Hussars, avec tant de vigueur qu'elle fut enfoncée de toute part; & les Croates ayant pénétré dans le Bois à portée de l'Infanterie, elle fut chargée de manière que le Régiment de *Lehwald* fut culbuté, & que le reste fut successivement dispersé, chassé, poursuivi dans les Bois: ce qui n'a pû s'en sauver par le pont de la *Floha*, qui ensuite a été brûlé par les Prussiens, a été pris ou tué. Six cens prisonniers leur ont été faits dans cette action, au nombre desquels un Lieutenant-Colonel & quinze autres Officiers: 700 transfuges sont ensuite venu joindre les Impériaux, la plupart étant des Soldats

Soldats de ces derniers, que les Prussiens avoient contraints de prendre parti parmi eux, & qui ont profité de la circonstance pour retourner à leurs Drapeaux. Dix pièces de canons, nombre de chariots & de caissons de munitions, la plupart trouvés dans les Bois, & beaucoup de bagages, sont les trophées remportés de cette journée par les Impériaux, qui n'y ont pas perdu au-delà de cent hommes.

Le Général de Brandemer, disent les Lettres Prussiennes, qui commandoit nos troupes à Chemnitz, n'a pris conseil que de son courage dans l'affaire du 21. Il s'est engagé imprudemment avec l'ennemi, qui lui a rendu la retraite difficile. Le desordre s'en est mêlé; les Valets d'artillerie ont dételé les chevaux, sept pièces de canon ont été par-là abandonnées & trois autres dans le Bois, & nous avons perdu cinq à six cens hommes. On regrette beaucoup le Lieutenant-Colonel de Roeder du Régiment de Schmetteau, Cuirassiers, qui est tué ou pris.

Depuis le 21. il ne s'est rien passé de remarquable jusqu'au 28, que le Colonel Torrock, étant tombé à *Marienberg* sur un détachement Prussien, lui enleva 180 hommes, & lui en a tué & blessé une soixantaine. Le 31. le Général Kleefeld en a fait à peu près autant à un autre Corps Prussien entre *Altenberg* & *Chemnitz*. Le premier Juin le Comte de Macquire fit avancer sept Bataillons & seize Escadrons pour en attaquer à la pointe du jour un autre que commande le Général Kleist; & malgré le feu de l'artillerie que ce dernier avoit sur les hauteurs, il fut forcé, & se retira en desordre le long de la vallée, d'où peu d'hommes seroient rechapés sans l'artillerie placée du côté de *Pretschendorff* qui

couvroit

couvroit les fuyards. Les Impériaux eurent encore de leur ennemi dans ce coup deux canons & 350 prisonniers. Le Comte de Brunian, qui est à la tête de ses troupes légères, fit de son côté à *Satisdorff* 30 prisonniers sur un détachement Prussien; le même jour 1. Juin, le Colonel *Torrock* en a fait à peu près autant à *Gablentz*. On donne dans les nouvelles publiques des détails circonstanciés de ces divers avantages des troupes de l'Empire & de celles de l'Impératrice-Reine en *Saxe*, qu'il nous doit suffir d'annoncer, en attendant qu'elles viennent à se couronner par d'autres lauriers. Leurs mouvemens paroissent en imposer assez au Prince Henri, dont le centre de l'Armée est à *Pretschendorff* près de *Freyberg*. Le 26. Mai on a publié dans le Camp de ce Prince la paix que le Czar a concluë avec le Roi de Prusse. Cet acte a été fort éclatant : il l'a été encore plus dans celui de Sa Maj. Prussienne en *Silésie*, dont il ne se présente encore rien de grande conséquence à rapporter, non plus que du Camp du Maréchal Comte de Daun commandant en chef l'Armée Impériale & Royale Autrichienne dans cette Province, comme on va le remarquer.

Armées en
Silésie.

Cette Armée campoit depuis le 11. jusqu'au 14. de Mai dans la plaine à deux lieues de *Schweidnitz* entre le *Zoptenberg* & le Quartier qu'on nomme *Eau de Schweidnitz*, l'aile droite s'étendant jusqu'au *Petit-Biela* au pied du *Zoptenberg*, & la gauche jusqu'à *Kratzkau*, où étoit le Quartier-Général. Devant l'aile droite étoit le Corps du Général *Brentano* entre *Streckelberg* & *Midelberg*; & devant l'aile gauche près du *Hohenpöseritz* un autre Corps commandé par le Général *Elrichshausen*. Telle

des Princes &c. Juillet 1762. 63

Telle a été la position de l'Armée de l'Impératrice-Reine avant qu'elle ne commençât à s'ébranler pour commencer des opérations. Celle du Roi de Prusse campoit dans les mêmes jours à deux lieues de *Breslau*, avec le Quartier-Général à *Bettlern*, entre cette Ville & le *Zoptenberg* qui en est le centre. Elle y étoit encore dans les huit premiers jours du mois de Juin, jointe par trois mille hommes restans des troupes qui ont agi dans la *Pomeranie*. Un gros Corps de Russes s'y joindra encore, s'il y a du vrai dans un bruit qui s'en répand, comme dans un autre que des troupes de cette même Nation iront renforcer les Alliés sur le *Rhin*. La paix faite, l'Alliance consommée du Czar avec Sa Maj. Prussienne, & son amitié naturelle pour ce Prince belliqueux, pourroient bien convertir ces bruits en effets réels, si Sa Majesté Czarienne, qui veut orner les commencemens de son regne de fleurons pacifiques, ne parvenoit pas à la gloire où il tend, de pacifier aussi toutes les Puissances qui sont en guerre. Il se porte à être Médiateur de toute l'Europe : il presse la Cour de Vienne de faire sa paix avec celle de Berlin.

Ce fut le 20. Mai que le Traité de paix de la Russie avec la Prusse a été apporté au Roi par le Comte de Schwerin, qui est entré dans *Breslau* avec nombre de Postillons sonnans du cor. Le jour suivant Sa Majesté a donné dans son Quartier-Général de *Bettlern* un grand festin à ce sujet à tous les Officiers-Généraux de son Armée, & l'on y a bû à la santé de l'Empereur de Russie au bruit de plusieurs décharges d'artillerie. Conformément aux ordres du Roi, cette paix a été publiée le 24. à *Breslau* avec beaucoup de solennité, on a chanté le *Te Deum*, la garnison

a fait un feu de sa mousqueterie en signe de joye, & tous les habitans ont donné des marques d'allegresse. C'a été le 5. de ce mois que la paix, présentement ratifiée entre Sa Maj. Prussienne & le Czar, a été signée à *Peterbourg* de son côté par le Baron de Goltz l'un de ses Chambellans, & de la part de Sa Maj. Imp. Czarienne par son Grand Chancelier le Comte de *Woronzoff*. Quoique les conditions n'en soient pas encore bien publiques, on sait cependant que le Roi rentre purement & simplement en possession de son Royaume de Prusse & de tous ses Etats de *Pomeranie*. La paix entre le Roi & le Roi de Suede, qui a suivie la premiere, a été pareillement publiée à l'Armée, à *Breslau* & dans tous les Etats de Sa Majesté, mais sans cérémonie, sans *Te Deum*. De-là les Suedois sont sortis de *Demmin*, & d'autres postes qu'ils occupoient dans la Pomeranie Prussienne, & se sont retirés dans la leur. On s'attendoit que le Mecklembourg auroit été compris dans ce Traité de la Prusse avec la Suede; mais il n'en est rien jusqu'à présent. Le Colonel *Belling* des Prussiens continuë d'être dans *Rostock*, avec des troupes; il y en a encore de répandues ailleurs dans le Duché; & cet Officier a sommé le Duc de fournir le restant des contributions qu'il y a imposées, par une Lettre qui en fixoit le terme dans quatre jours, sous peine d'exécution militaire. Son Alt. Sérénissime a fait à cette sommation la réponse dont voici le contenu.

La Lettre que vous nous avez adressée, contient une proposition qui nous est aussi inattendue, qu'il nous est impossible de la remplir. Après les cruautés, les horreurs & les dévastations, qui ont déjà été commises dans nos Etats, qui ont réduit nos

Sujets

Sujets à la mendicité, qui ont dépeuplé nos Villes, & ruiné de fond en comble nos Domaines, on veut encore tirer de nos Etats des sommes énormes, & nous obliger de les emprunter au-dehors. Nous nous soumettons, en nous réservant les droits de Prince de l'Empire, à la nécessité de supporter encore aussi long-tems qu'il plaira à Dieu, les maux & les violences inouïs dont notre Maison & nos Etats sont accablés : Mais comme votre façon de penser, Monsieur, & votre humanité nous sont connues, nous espérons qu'étant informé de l'état déplorable de notre Pays & de nos Sujets, vous ne voudrez pas en faire pour jamais un désert. C'est la seule chose qui reste encore à faire.

Qui auroit crû que les exactions Prussiennes dussent se continuer dans le *Mecklembourg* après le moment où l'on a vû le Roi d'Angleterre épouser une Princesse de cette Maison ? Il faut donc que l'Angleterre ait quelque raison de ne pas se porter à détourner de dessus la Branche aînée les desastres dont l'accable son Allié même.

Mais de cette réflexion & de ce qui la précède en narré des Traités de la Prusse & de la Suede avec la Russie, passons aux premiers mouvemens de l'Armée Impériale & Royale Autrichienne, & à ce qui y influé de ceux de l'Armée Prussienne, quoiqu'aucun événement bien considérable ne s'en présente encore.

La résolution étant prise de s'avancer vers l'ennemi, l'Armée Autrichienne s'ébranla le 5. Mai, se porta en six colonnes à *Klein-Bielau*, à la gauche du *Zoptenberg*, & le Quartier-Général fut mis à *Kratskau*. Les Lieutenans-Généraux de Brentano & d'Elrichshausen se rendirent l'un à *Hohenposteritz*, l'autre à *Engelsberg*, à la tête de leurs divisions. Le Prince Eugene de Wirtemberg étoit arrivé ce jour-là de la *Pomeranie* avec un Corps de dix

mille Prussiens & campa dans les environs de *Leuthen*. Un détachement de Cavalerie Prussienne fut mis en fuite le 16. près de *Furstenau* par une division de Cavalerie légère qui lui enleva un Lieutenant, huit Maitres & neuf chevaux.

Le 17, que le Maréchal de Daun fit une reconnoissance de ses postes avancés, il passa en revêtir toute sa Cavalerie. Les jours suivans n'ont rien montré d'intéressant de part & d'autre, si l'on en excepte quelques petites escarmouches, jusqu'au 22, qu'un Bataillon Autrichien ayant été laissé en réserve à *Rosenthal*, 600 Prussiens de Cavalerie légère accoururent pour l'enlever; mais comme on le relevoit en ce moment, & que le Général Roth y conduisoit quelques Escadrons du Camp du Général Brentano, ils furent repoussés, plusieurs tomberent sous le fer & le feu, & le reste fut mis en fuite. Dans une autre escarmouche du 25, une cinquantaine de Prussiens fut faite prisonniere. Les Autrichiens ont perdu dans l'une & l'autre une douzaine d'hommes & quelques chevaux.

Le 27. les Prussiens s'approcherent des postes avancés de Mr. de Brentano, au nombre de 12 Escadrons, tant Hussars noirs que Bosniaques; mais ils ne se risquerent à aucune attaque. Ce n'étoit qu'une reconnoissance qu'ils venoient y faire: ils avoient enlevé le jour précédent à *Strehlen* nombre de jeunes hommes pour leur faire porter les armes, ils avoient marqué un Camp pour seize Régimens à *Klein-Oels-Parnitz*, ils avoient détaché 300 Hussars à *Neifs*, ils s'étoient montrés le 28. endecà de *Canth*, dans les environs de *Borganie*, & ils firent le 29. une apparition du côté de *Jordans-Muhl*.

des Princes &c. Juillet 1762. 67

Le 30. leurs Régimens de campagne qui étoient dans *Breslau*, en marcherent à l'Armée du Roi, & ce Prince alla le lendemain reconnoître le Camp du Maréchal son ennemi. De pareils mouvemens des Prussiens ont suivi les autres jours, sans qu'on en vit faire de fort grands aux Autrichiens, dont le Quartier-Général demeurait constamment à *Kratskau*. On le croit depuis le 12. Juin transporté à *Kuntzendorff*; leur Général en chef s'étant proposé de s'approcher plus près des Montagnes, pour frapper bientôt des coups. Le Général Beck avoit fait le 6. de ce mois une marche forcée avec le Corps qu'il commande, & transporté son Quartier de *Jagerndorff* à *Schilersdorff* près d'*Oderberg*, pour tenir en échec les Prussiens qui faisoient des courses jusqu'à *Teschén*. Dans cette vûë, le Corps de ce Général a été renforcé par les Régimens de Botta, Kollowrath & Simschon. Le Général Haddick a d'ailleurs été détaché de la grande Armée pour se porter dans le Comté de *Glatz* avec huit Régimens, & renforcer les troupes qui sont dans la Haute-Silésie, suivant que les circonstances le demanderoient. Voilà des marches, des mouvemens, mais nulles opérations. On ne fait que se montrer, par des forces également formidables de part & d'autre, en état de les commencer, & de s'entreprendre bientôt.

On n'a pas à présenter dans ce mois-ci à nos Lecteurs des mouvemens plus mémorables des Armées du Haut & du Bas-Rhin : elles ont même été plus tardives que celles de la *Saxe* & de la *Silésie* à se mettre sous la toile : elles n'y sont totalement que depuis le 10. Juin ; encore y avoit-il des deux côtés plusieurs Régimens de

Armées
Rhin.

Cavalerie qui continuoient à cantonner dans ce jour, & l'on n'a que commencé le 12. à mettre en route vers *Cassel* la grosse artillerie des François qui étoit dans *Francfort*. Les Maréchaux d'Estrées & de Soubise avoient encore pour lors leur centre dans la première de ces Villes. Les mouvemens de leur Armée, ceux des Alliés qui leur sont opposés, ce que fait l'Armée Françoisse du *Bas-Rhin* aux ordres du Prince de Condé & celle des Hanovriens, commandée par le Prince Héréditaire de Brunswick vers cette partie du même fleuve, ont moins d'événemens à présenter dans ce tems, quoiqu'avancé, qu'elles n'en avoient, lorsqu'en les suivant le mois dernier nous rapportâmes ce qui s'y étoit passé. Mais toutes étant actuellement autant que rassemblées, on doit s'attendre qu'elles ne resteront plus guères dans l'inaction. Elles sont de chaque côté formidables & aussi nombreuses à peu près les unes que les autres; ensemble on les compte au-delà de deux cens cinquante mille hommes, qui ne montrent cependant jusqu'à présent que des mouvemens, des tentatives sans suites sur des postes à s'enlever, quelques escarmouches & des marches qui préparent aux opérations. Le Quartier-Général du Prince de Condé mis à *Dusseldorp*, y étoit encore le 18. Juin, mais il en est parti le 19. Ses troupes au nombre de 35 mille hommes étoient avant ce jour en trois petits Camps, qui pouvoient se rassembler en moins de deux jours. Celui du Prince Héréditaire de Brunswick est à *Baldern* & à *Werken*, ayant la droite de son Corps d'Armée vers *Coesfeld*, & sa gauche s'étendant jusqu'à *Nordkirche*. Le Quartier-Général du Prince Ferdinand est à présent à *Convey*
petite

des Princes &c. Juillet 1762. 69

petite Ville sur le *Weser*, distant de 14 lieues de *Cassel*, où continuë d'être celui des Maréchaux d'Éstrées & de Soubise, qui ont fait jeter des ponts de Batteaux sur la *Fulde*. Plusieurs de leurs Régimens d'Infanterie ont passé cette rivière, & se sont portés vers *Sandershausen & Heiligenrod*.

Encore quelques semaines à attendre ; & si dès-lors les Armées ne présentoient aucune entreprisse & pas plus que de ces petits chocs de partis où tout se réduit dans une saison si propre pour de grandes actions, il y auroit probabilité en ce qui se débite, que le Cabinet des Princes est réellement occupé de la paix.

V I E N N E. Le Ministre de Russie, qui est le Prince de Galliczin, continuë sa résidence auprès de cette Cour ; & malgré la défection de son Maître, on ne lui fait qu'accueil, il voit les Ministres, il reçoit de fréquens Couriers de *Petersbourg* avec de grosses dépêches, & les renvoye avec d'autres. Le public fait assez d'attention à ceci dans les circonstances sur-tout où l'on se persuade que l'Empereur de Russie a conclu une alliance défensive avec le Roi de Prusse, à qui il fournit 20 mille hommes de ses troupes avec la liberté de les employer en tel lieu & de telle manière que Sa Maj. Prussienne le jugera à propos. Ce Corps auxiliaire doit être le même qui a eu ses quartiers d'hiver dans le Comté de *Glatz* avec les troupes de l'Impératrice-Reine.

Le Maréchal Leopold de Palfi a donné entre les mains de l'Impératrice-Reine sa démission de la Charge de Capitaine de la Noble Garde Hongroise ; & Sa Majesté en a disposé en faveur du Comte Nicolas Esterhazy, ci-devant Ambassa-

deur en Russie, qui a été en même-tems déclaré Général de Cavalerie.

RATISBONNE. Jusqu'à présent l'on ignore si l'affaire du Landgrave de Hesse-Cassel sera portée directement devant l'Empereur, Seigneur Suzerain du Comté de Hanau. Le Baron de Wilkenitz, son Ministre auprès de la Diète, semble avoir dessein de ne point prendre cette voye, quoique plus favorable au Landgrave dans le tems présent, étant une matière féodale, & tout y étant de bon augure pour ce Prince par une réponse de Sa Majesté à une représentation qu'il lui avoit faite : réponse conçûe à la vérité en termes vagues, mais obligeans pour le cas où la décision de l'affaire seroit remise au jugement du Chef suprême de l'Empire, & éviteroit le danger d'être traversée en Diète par tout le Parti Protestant. Mais ce qu'en craint le Ministre de Hesse-Cassel, c'est qu'elle pourroit être sujete par la suite à des réclamations. On voit un abrégé des raisons qui déterminent le Landgrave à ne point regarder comme obligatoire la renonciation faite sur le Comté de Hanau en 1754.

L'affaire des Mois Romains demandés par l'Empereur, est répétée par un nouveau Réscrit, mais il ne s'en est pas encore suivi de résultat précis, ni bien favorable. Dans ce cas, & vû la nécessité, Sa Maj. Impériale s'est résoluë de faire encore une avance de deux ou trois cens mille florins pour ne pas laisser manquer l'Armée d'Empire, sauf à en demander le remboursement dans des tems plus commodes.

N O R D.

D A N N E M A R C. Il n'en est pas si positivement qu'on nous l'avoit insinué d'un accord fait

fait entre cette Cour & celle de *Petersbourg*, par rapport au *Holstein*. Les difficultés doivent s'aplanir seulement, mais elles ne sont guères moins que levées. Ainsi ce qui a été répandu même inféré de cet Accord, de ce Traité, dans notre dernier Journal, n'a été que problématique. Nulle décision jusques-ici là-dessus ; & dans cette conjoncture d'une négociation non consommée, on voit deux Camps tracés que doivent occuper les troupes Danoises, l'un entre *Traventhal* & *Segeberg*, l'autre près de *Pinnenberg* dans le *Holstein* ; le Roi s'y est rendu de *Coppenhague*, accompagné dans son voyage par tous les Ministres des Puissances étrangères résidens à sa Cour : il y est arrivé le 8. Juin, & ses troupes ont manœuvré les jours suivans en sa présence. Tandis que Sa Maj. Danoise tient armées & campées ses plus grandes forces de terre, sa Marine est aussi tenuë sur un pied respectable ; sa Flotte Royale est en rade, l'Amiral de Fontenay la commande, il y a fait arborer son Pavillon le 9. Mai, & le Vice-Amiral Laurig, ayant à bord quelques troupes Norvegiennes, est en mer vers le *Holstein* avec une division de cette Flotte. Ajoutons à ces préparatifs, que le Roi augmente en même-tems les magasins qu'il a établis, particulièrement celui d'*Attensen* près d'*Altena*. On voit d'un autre côté les Russes qui sont dans le *Holstein*, y lever quantité de recrues dont le rendez-vous est fixé auprès de *Kiel*. Malgré toutes ces apparences d'une defunion qui paroît dégénérer en rupture, elle sera certainement empêchée par l'Angleterre & la Prusse. Ces Cours en appréhenderoient bien trop que celles de Vienne & de Versailles n'en tirassent de l'avantage. Les Villes d'*Hambourg* & de *Lubeck*, ne seront néanmoins pas

pas fort tranquilles tant & si long-tems qu'elles ne verront point réunies par un Traité stable, au sujet du *Holstein*, les deux Puissances qui s'y disputent des prétentions.

S U E D E. C'est à *Hambourg* que s'est négociée la paix de cette Couronne avec celle de Prusse, après la paix faite du Czar avec Sa Maj. Prussienne. Elle y a été signée le 22. Mai par Mr. Hecht, premier Commissaire Privé de la Cour de Berlin & son Ministre auprès du Cercle de la Basse-Saxe d'une part; & de l'autre par Mr. d'Oltoff, Conseiller de Régence de la Pomeranie Suedoise. Toutes les possessions que le Roi de Prusse avoit en *Pomeranie* avant la guerre lui sont renduës ou confirmées, comme on l'a déjà dit. Ce Traité, qui a eu pour base celui de 1720, est ratifié; le 7. de Juin il a eu sa pleine & entière exécution; & en conséquence le Prince de Bevern, Général d'Infanterie du Roi de Prusse & Gouverneur de *Stetin*, s'est mis en marche de cette Ville vers la *Silesie* avec le plus grand nombre des troupes qui défendoient ce Duché. Toutes celles des Russes ont aussi évacué ce pays. La guerre finie, la Diette du Royaume est finie pareillement : elle s'est séparée le 18. Juin par ordre du Roi. Tout l'Ordre de la Noblesse, celui des Ecclésiastiques, l'Ordre des Bourgeois & l'Ordre des Paysans, Mr. le Maréchal à leur tête, ont remercié le Roi & la Reine avant leur séparation, d'avoir procuré cette paix à la Suede, de leur consentement.

R U S S I E. Avant la conclusion de la paix que l'Empereur a faite avec le Roi de Prusse, qui a été signée le 5. Mai, qui a été ratifiée ensuite, ce Prince avoit donné une réplique aux déclarations que les Cours de Vienne & de Versailles
lui

lui avoient fait remettre en réponse à la sienne du 23. Mars dernier : Sa Majesté y dit, qu'à l'exemple de Pierre le Grand elle vouloit être en bonne intelligence avec la Prusse, & que si les autres Puissances vouloient l'imiter, elle leur offroit sa médiation. Ce qui porteroit à croire que ces autres Puissances ne seroient pas si éloignées d'entrer à leur tour dans des termes de pacification, c'est que leurs Ministres demeurent constamment à *Petersbourg*, c'est qu'aucune n'a rompu avec la Russie pour cause de la défection de son nouveau Souverain, quoique le Corps Russe qui a été dans le Comté de *Glatz* ajoute à cette défection : il doit joindre le Camp Prussien en *Silésie*. Le Général Czernichew qui le commande, a l'ordre de l'y conduire; il en a été déclaré Généralissime, titre qu'il a en même-tems quant aux autres troupes Russes qui pourroient être de plus envoyées en Allemagne.

Le centre de l'Armée Russe étoit encore le 6. Juin à *Mariembourg* dans la Pologne, ne faisant aucun mouvement pour retourner en *Russie*; ce qui fait présumer qu'elle demeurera dans cette partie, jusqu'à ce que le Czar ait vû la tournure que prendront les affaires générales & en particulier celles du Roi de Prusse son Intime, dans la campagne qui est ouverte en *Silésie*. Le Ministre d'Angleterre est toujours bien accueilli, ses conférences sont goûtées, il fait tout pour que la Cour ne se mêle plus dans les troubles de l'Allemagne, si ce n'est par des secours à ceux des Alliés de la Couronne Britannique, & les apparences sont qu'il y réussit assez bien.

Les grands changemens dans l'intérieur de l'Empire s'opèrent à la continuë. Le plus épineux & qui sembloit devoir trainer, est consommé :

mé : c'est la grande affaire du Clergé. Tous les Ecclésiastiques sont à présent à pension & leurs revenus annexés à la Couronne. Ils recevront une rente annuelle : elle est fixée à cinq mille roubles pour les trois premiers Evêques , à 3000 pour les autres , à 500 , à 300 ou à 150 pour les Abbés des trois classes. Aucun Russe ne pourra être admis à l'Etat Ecclésiastique avant l'âge de 30 ans. De-là grand nombre de mécontents ; mais il faut passer à la volonté Souveraine.

Par Ordonnance de l'Empereur les cruels châtimens, dont on punissoit ci-devant les Soldats coupables, ne leur seront plus infligés : le bâton & les veiges succéderont aux *knout* & aux *battogge*, tortures barbares. Une autre Ordonnance permet de commercer en *Perse*, & établit à cette fin deux Consuls Russes, l'un à *Astracan*, l'autre à *Asterabat* : leur principale fonction sera de taxer les marchandises, afin d'obvier aux suites qui résulteroient d'un prix arbitraire. Une troisième Ordonnance, prescrivant pour *Archangel* le même Tarif que pour *Petersbourg*, supprime les 2 pour 100 dont toute marchandise étoit surchargée dans le premier de ces deux Ports. Enfin une quatrième Ordonnance est en faveur des Marchands Russes qui ont perdu leurs effets dans l'incendie du 10. Juillet 1761 ; l'Empereur leur avance pour dix ans, & sans intérêt, la moitié de la valeur des marchandises que les flammes leur ont consumées, mais à condition qu'ils reprendront le fil de leur commerce. La Banque de Cuivre a ordre de leur faire cette avance.

On apprend de *Constantinople* une grande révolution

des Princes &c. Juillet 1762. 75

volution dans les premiers Emplois de cette Cour variable. Le Chef des Eunuques noirs, le Porte-Sabre du Grand Seigneur, le premier Secrétaire d'Etat, le Grand Chancelier de l'Empire, le Trésorier-Général & le Généralissime des Janissaires sont les seuls qui soient restés dans leurs Charges. Tous les autres ont été déposés, comme le Mufti, Chef suprême de la Religion & de la Loi de Mahomet, le Grand Chambellan &c. Au sein de ces révolutions, le Grand Vizir qui les opère se soutient.

N A I S S A N C E S.

La nuit du 3. au 4. Avril, la Princesse de Carignan est accouchée heureusement d'une Princesse à *Turin*.

La Comtesse regnante de Solms-Hohensolms & Lich, née Bourgrave & Comtesse de Dohna, Wartenberg & Schlobitten, accoucha le 7. d'un second fils à *Hohensolms*.

Le 18. la Princesse épouse du Prince héréditaire de Schillingsfurst, mit un Prince au monde à *Schillingsfurst*. Le Prince de Hohenlohe-Waldenbourg-Bartenstein, l'a tenu le lendemain sur les Fonts de Batême au nom de Leurs Majestés Impériales.

Le 25. est accouchée d'une Princesse à *Ratisbonne*, la Princesse épouse du Prince héréditaire de la Tour & Taxis, née Duchesse de Wirtemberg.

La Comtesse de Stahremberg, épouse du Comte de ce nom, Conseiller actuel intime & Ambassadeur de Leurs Majestés Impériales à la Cour de France, est accouchée d'un fils à *Paris*,
que

que le Roi & la Reine tinrent sur les Fonts le 20. Mai dans la Chapelle du Roi à Versailles. Les cérémonies du Baptême ont été suppléées au nouveau né par l'Archevêque de Narbonne.

M O R T S.

Jacob Mossel, Général d'Infanterie au service des Etats-Généraux, & Gouverneur-Général de la partie des Indes de leur domination, est mort à *Batavia* le 15. Mai de l'année dernière. Il est remplacé provisionnellement par Mr. van de Parra.

Le Comte de Lillers, Lieutenant-Général au service d'Hollande, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, est mort à *La Haye* dans un âge très-avancé.

Don Mac-Donel, Maréchal de Camp au service d'Espagne, & Commandant de *Tuy* en Galice, est mort subitement à *Vigo*.

François-Joseph Baron de Toussaint, Secrétaire Intime & du Cabinet de l'Empereur, Conseiller Privé des Finances, & Plénipotentiaire pour les Domaines en Hongrie & en Bohême, Co-Directeur de la Caïsse des Diettes, Conseiller Aulique de l'Impératrice-Reine, mourut à *Vienne* le 22. Avril.

Et Chrétien de Treskow, Lieutenant-Général au service de Prusse, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle Noir, Gouverneur de *Neifs*, y est mort âgé de 63 ans.

Le Comte de Gotter, Grand Maréchal du Roi de Prusse, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle Noir, &c. a payé à *Berlin* le même tribut à la nature, âgé de 70 ans.

Mr. de Bulow, Lieutenant-Général d'Infanterie au service du même Prince, est mort dans les
Etats

des Princes &c. Juillet 1762. 77

Etats de l'Impératrice-Reine, où il étoit détenu prisonnier de guerre.

Le Vice-Amiral Keyser, des Flottes de Russie, est mort à *Cronstadt* le 12. Mai.

Le 18. la mort enleva à *Dierdorff*, après une longue maladie & à l'âge de 57 ans, Jean-Louis-Adolphe, Comte regnant de Wied, Seigneur de Runckel & Isenbourg, Chevalier du Grand Ordre de la Chasse de Wirtemberg, Colonel d'un Régiment du Cercle de Westphalie &c.

Le même jour mourut à *Paris* Barbe-Magdelaine-Elisabeth, Comtesse de Czembek, veuve du Comte de Lôwendahl, Maréchal de France. Cette Dame avoit 55 ans.

Le 19. est mort à *Berlin* Christophe Comte de Dohna-Vianen, Lieutenant-Général des Armées du Roi de Prusse, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle Noir. Il étoit dans la soixantième année de son âge.

Le Sérénissime Doge de la République de Venise, François Loredano, est décédé à *Venise*, après une longue & douloureuse maladie, le même jour, âgé de 77 ans : il avoit été dix ans revêtu de cette première Dignité de l'Etat. Le 31. du même mois de Mai le Chevalier Marc Foscarini, Procureur de St. Marc, a été élu unanimement pour le remplacer. Cette élection des plus agréable à tout le peuple, ayant été annoncée avec les formalités ordinaires, la joye a été générale dans toute la Ville pendant trois jours & trois nuits.

Joseph-Maximilien de Holly, Général de Cavalerie, ci-devant Colonel propriétaire d'un Régiment de Dragons, aujourd'hui Jeune-Modene &c. au service de l'Impératrice-Reine est mort à *Vienne*, âgé de 80 ans. Le

Le 2. Juin mourut à *Versailles*, Charles-François Marquis de Salsénage, second Baron & Commissaire né des Etats de la Province de Dauphiné, Chevalier des Ordres du Roi de la création de 1749, Chevalier d'Honneur de Madame la Dauphine & Brigadier de Cavalerie. Ce Seigneur étoit âgé de 58 ans. La place de Chevalier d'Honneur de Madame la Dauphine passa au Marquis de Berenger, qui en avoit la survivance.

Georges Lord Anson, Baron de Soberton, premier Commissaire de l'Amirauté d'Angleterre, Amiral & Commandant en chef de la Flotte Royale, l'un des Membres du Conseil Privé, Membre de la Société des Phanaux, &c. mourut le 6. à la Terre de *Mooreback* dans le Comté de Hertford, après une maladie languissante. Le Comte de Sandwich paroît désigné pour le remplacer dans l'Amirauté.

Le jeune Prince de Nassau-Weylbourg, Georges-Guillaume le Belgique, est décédé le 27. âgé d'un an & cinq mois : il a été inhumé à *Delft* dans le Tombeau des Princes d'Orange & de Nassau, ses Ancêtres.

La *Poulie* est le mot de l'Enigme du mois passé.

E N I G M E.

Coupez mon nom en part égale,

Il en naît deux très-bien connus ;

L'un produit de bons revenus,

Et l'autre en tout tems s'en régale.

Mr.

Mr. de Vaubrieres, Professeur & Maître de Mathématiques des Pages du Cardinal de Baviere, Evêque & Prince de Liège, flatté de l'approbation dont le Public a honoré l'Ouvrage qui a paru de lui en deux Volumes *in-octavo*, sous le titre de *Principes d'Education pour la Noblesse, concernant les bonnes Mœurs, la Religion & les Sciences*, vient d'en donner un troisième, & il place dans celui-ci des Notions distinctes & détaillées sur les connoissances comprises sous le nom des *Belles-Lettres, des Sciences & des Beaux-Arts*, & en particulier sur la *Poësie* & ses divers genres, déduites méthodiquement en un corps de Notes Littéraires. On y fournit des Exemples tirés des plus célèbres Ecrivains & Poètes anciens & modernes, qui servent de modèles à perfectionner le goût, à orner l'esprit, à rectifier le cœur des jeunes Gens, par le choix des sujets que l'on y traite, par la justesse des expressions, l'élégance du style & la beauté des pensées. Enfin on y trouvera une espèce de récapitulation des Etudes de la Jeunesse, pour ce qui concerne la connoissance de la Poësie & des Poètes Latins & François.

Ce Volume se débite chez l'Auteur à Liège, logé devant la Place aux Chevaux, & à Luxembourg chez les Héritiers de feu André Chevalier, où l'Edition doit se continuer pour le quatrième Volume de cet Ouvrage.

LA GAZETTE SALUTAIRE, composée de tout ce que contiennent d'intéressant pour l'humanité les Livres nouveaux, les Journaux ou autres Ecrits publics, concernant la Discipline, la Chirurgie, la Botanique, la Chymie, &c. a commencé

mencé du premier Janvier 1761 : elle paroît une fois par semaine; son prix est de neuf livres, franche de port dans toute la France. On s'adressera au Sr. Weissenbruck à *Bouillon*, où il y a un Bureau de Poste François, ou bien à *Paris* au Sr. Dessain le jeune, Libraire, Quai des Augustins. Comme l'objet de cette Gazette est d'étendre les découvertes journalières qu'on fait en Europe dans l'art de guérir, & qu'on ne sauroit donner trop de facilités pour acquérir des connoissances si justes pour l'humanité, on offre *gratis* cette Gazette à ceux que le prix de neuf livres pourroit gêner. On se bornera à exiger de ceux-ci trois livres seulement pour le port & autres faux fraix.

Les Auteurs de cette Feuille, certainement digne d'être lûë, font assez sentir par leur travail, que leur première vûë est de faire percer les lumieres de la Médecine & de toutes ses parties chez les hommes, préposés pour guérir dans les campagnes, & qui sont ordinairement d'une ignorance aussi insoutenable, que cruelle. Ceux qui ont quelques talens, s'établissent dans les Villes & par-là l'espèce d'hommes la plus utile à la Société est la victime de l'impéritie de ceux qui sont chargés de leur donner du secours dans leurs infirmités.

L'Histoire de la Vie & des Vertus de feu S. A. R. Madame la Duchesse Douairière de Lorraine, Epouse de Leopold I. Duc de Lorraine & de Bar, Volume in-octavo, imprimé à *Nancy*, se vend actuellement chez l'Imprimeur de ce Journal. Nous ne releverons pas ici le mérite de la plume qui l'a écrite. Le Lecteur en la parcourant pourra en juger.

F I N.